

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP»
(416) 652-8011 / 1-800-463-8317
8.75%
4 ans / intérêt annuel
GARANTI
MINIMUM 10 000 \$
* Taux sujet à changement

LE SOLEIL

MICRO DATA
399 \$
425 MEGS
623-3073

JEUDI 9 JUIN 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 160
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 3.98 MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. TVQ 50¢ Plus T.P.S. TVQ

LE SPORT

HOUSTON ASTROS **MONTREAL EXPOS**
9 2

La série de victoires des Expos prend fin
Ramenés sur terre par les Astros hier soir, les Expos ont vu pour la deuxième fois cette saison leur séquence de victoires s'arrêter à six. **S-3**

LES ARTS



Starmania fait escale à Québec
L'opéra-rock «Starmania» prend l'affiche au Grand Théâtre de Québec ce soir pour neuf représentations, après sept mois de triomphe à Paris. **C-3**

LE QUÉBEC

Québec rappelle ses policiers à leur devoir
Selon le ministre de la Sécurité publique c'est la direction de la SQ qui dirige et que son premier devoir est d'assurer la paix et l'ordre. **A-3**

L'ÉDITORIAL

Le contrôle d'hier sur la télé de demain
Il faut faire confiance au public, qui regarde les émissions collant le plus à sa réalité et à ses besoins de loisirs, et cesser de penser à sa place. **A-18**

L'INDEX

Annonces classées	C-6 à C-11
Arts	C-3 à C-5
Bridge	C-10
Décès	C-11 et C-12
Économie	B-4 à B-8
Éditorial	A-18
Horoscope	C-11
Le Monde	C-1 et C-2
Les idées du jour	A-19
Michel David	A-18
Où aller à Québec	C-5
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	A-14
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Partiellement ensoleillé, possibilité d'averse le matin, maximum 21. **S-16**

La suite du «Tricheur»

Ses alliés d'Ottawa dénoncent Bourassa

OTTAWA — Les ministres québécois de Brian Mulroney accusent Robert Bourassa d'avoir refusé les pouvoirs sur la langue, la culture, les communications et la famille que le gouvernement fédéral était prêt à lui offrir. «Le Québec ne s'est jamais battu», dit l'ancien ministre, aujourd'hui ambassadeur du Canada à Paris, Benoît Bouchard, au journaliste et auteur, Jean-François Lisée.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Après avoir été un «tricheur» pour son parti, ses ministres et ses conseillers, l'ancien premier ministre devient un «naufreux» dans ce deuxième livre sur l'histoire des négociations constitutionnelles qui ont conduit à l'Accord de Charlottetown. Jean-François Lisée appuie cette véritable charge sur des témoignages incriminants des ministres Benoît Bouchard, Gilles Loiselle et Marcel Masse, de même que le conseiller spécial de Brian Mulroney, Michel Roy, aujourd'hui ambassadeur du Canada à Tunis.

On a en outre remis au journaliste le procès-verbal des réunions du comité du cabinet fédéral chargé de préparer des offres au Québec et du comité fédéral-provincial qui a négocié la réforme constitutionnelle en l'absence du Québec jusqu'en juillet 1992, et même le compte rendu quotidien effectué par le Conseil privé des réunions, pour la plupart à huis clos, entre les chefs de gouvernement et les leaders des quatre groupes autochtones.

C'est à partir de tels documents classés «Secret» qu'on apprend par exemple que le gouvernement fédéral était prêt à offrir au Québec, et aux autres provinces, l'entière maîtrise d'oeuvre de la politique linguistique, y compris «la compétence linguistique dans le domaine des entreprises réglementées à l'échelon fédéral». «J'ai opté pour le statu quo», dit Robert Bourassa au négociateur fédéral Joe Clark. Je trouve qu'avec la clause nonobstant et la loi 178, on a suffisamment de pouvoir.

Même incident au sujet des communications que le ministre Lawrence Cannon réclamait officiellement mais dont Robert Bourassa ne voulait pas, selon les assurances qu'il a personnellement données à Joe Clark. «Cela a été un exercice extrêmement difficile», dit Benoît Bouchard, coprésident des négociations. J'étais Québécois et je n'avais pas le droit de l'être parce que le gouvernement du Québec n'était pas là.

Le livre raconte que Marcel Masse a tenté d'intervenir auprès de son ami et premier ministre du Québec. «Il manquait de couilles, je lui en ai données», prétend-il. L'ancien ministre a d'ailleurs confié au SOLEIL que c'est au cours de ce terrible été qu'il a décidé d'abandonner la politique.

Au fil des 716 pages de ce livre, on s'aperçoit qu'aucun des ministres ni des conseillers québécois de Brian Mulroney n'était satisfait des accords de Charlottetown. C'est sans doute Benoît Bouchard qui résume le mieux la déception de tous par rapport au chef du gouvernement de leur province: «Est-ce que, si Bourassa avait encore eu deux gains de moins, il aurait quand même accepté? Je pense que oui, parce que Robert n'allait pas là pour se battre».

Dénoncé par ses alliés fédéraux, Robert Bourassa n'est pas loin d'être lâché par les siens. Le sénateur Jean-Claude Rivest par exemple, son ancien conseiller politique, laisse tomber: «Le premier ministre, c'est pas le peuple. C'est pas le Parti libéral».

La chronique de Michel David en page A-18

L'archevêque de Kigali, deux évêques et 10 prêtres massacrés

LONDRES (d'après AFP et Reuters) — L'archevêque de Kigali, deux évêques et dix autres prêtres ont été tués par quatre soldats rebelles chargés de les surveiller, a annoncé hier soir la radio rwandaise des rebelles.

L'archevêque de Kigali, Mgr Vincent Nsengiyumva, le président de la conférence des évêques catholiques, Mgr Thaddée Nsengiyumva et l'évêque de Byumba, Mgr Joseph Ruzindana, ont été tués par leurs gardes qui croyaient que les religieux avaient pris part à des massacres contre leurs parents, a précisé la radio.

Les 13 prêtres avaient été «placés sous la protection» de huit soldats de l'armée rebelle après la chute de Kabgayi, dans la banlieue de Gitarama, prise par le front révolutionnaire.

Quand les autres gardes ont découvert les corps, ils ont tué un des soldats renégats, mais les trois autres ont réussi à s'échapper, a indiqué la radio des rebelles. Ils sont recherchés pour être jugés par un tribunal militaire.

Les belligérants rwandais se sont par ailleurs séparés hier après une journée de discussions, sans avoir conclu de cessez-le-feu, mais en se donnant rendez-vous pour aujourd'hui.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé hier l'envoi de 5500 casques bleus au Rwanda pour une durée de six mois.

Les terres de l'île d'Orléans ravagées



Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'île d'Orléans, en fin de journée mardi, ont jeté le découragement chez certains producteurs. Le technicien Germain Leduc arpenté la tranchée creusée par l'eau chez l'agriculteur Daniel Blais de Saint-Jean. À plusieurs endroits tout le bon sol est parti, et ça va prendre de 25 à 30 ans à se réparer, estime l'agronome Pierre Pagé. Les précipitations ont surtout endommagé les productions d'avoine et de pommes de terre. On saura bientôt si les fraises et les fleurs de pommiers ont grandement souffert.

Page B-1

Selon les courtiers Salomon Brothers

L'incertitude politique est bonne pour les investisseurs

WASHINGTON (PC) — La maison de courtage Salomon Brothers estime que l'incertitude politique au Québec représente en fait une bonne occasion pour les investisseurs.

Dans une étude de 17 pages préparée par l'analyste Peter Plaut, la firme new-yorkaise se montre en général optimiste quant aux perspectives économiques des provinces canadiennes.

L'analyste explique que les provinces montrent des signes d'amélioration financière, que leurs déficits budgétaires représentent une part moins importante du déficit canadien, et que leurs cotes de crédit commencent à se stabiliser.

Il ajoute que l'incertitude politique et constitutionnelle au Canada peut forcer les provinces à offrir des taux d'intérêt plus élevés sur leurs obligations pour attirer les investisseurs, ce qui constitue de bonnes occasions d'investissements.

Selon lui, depuis 1989, l'incertitude politique liée à la question québécoise a connu une série de

hauts et de bas. La période d'incertitude actuelle devrait, comme les précédentes, être suivie d'une période plus calme. D'autant plus que cette fois-ci, les élections québécoises, ou le référendum, pourraient bien mettre fin à la question séparatiste au Québec.

Il présente trois scénarios possibles: une victoire du Parti québécois aux élections et une défaite référendaire; une victoire péquiste aux élections et au référendum; et une victoire libérale aux élections.

Il indique que les sondages semblent pointer en direction du premier scénario et que, compte tenu des sondages négatifs quant à une victoire référendaire, le PQ pourrait être tenté de remettre le référendum à plus tard.

Il croit par ailleurs qu'un gouvernement péquiste poursuivrait probablement des politiques aussi conservatrices que son prédéces-

seur pour rééquilibrer le budget de la province.

Pour ces raisons, il invite les clients de Salomon Brothers à acheter des obligations du Québec à l'approche des élections pour bénéficier des taux d'intérêt plus élevés qu'elles pourraient offrir.

L'analyste indique que le deuxième scénario, une victoire du Oui au référendum, serait le moins probable.

M. Plaut déclare que si le troisième scénario — une victoire électorale libérale —, devait se réaliser, bien des investisseurs regretteraient de n'avoir pas acheté toutes les obligations du Québec disponibles avant les élections. C'est que les taux d'intérêt des nouvelles émissions seraient de beaucoup moins élevés.

M. Plaut a déclaré à la Presse canadienne qu'il avait préparé cette analyse pour «éduquer» les investisseurs. Selon lui beaucoup d'Américains n'ont pas encore réalisé qu'une victoire du PQ ne conduira pas automatiquement à la séparation.



DISPONIBLE DANS LES SUCCURSALES DE LA S.A.Q.

Québec - Santiago
à partir de 8,25\$

La famille
BORRICO
Le Chili à portée de la main

Acquittement d'un conseiller syndical CSN

QUÉBEC — Le juge Jean-François Dionne a acquitté hier Claude Fortier, conseiller syndical à la CSN, de l'accusation de voies de fait sur un agent de sécurité du Hilton, à la suite d'un incident survenu au cours du lock-out à l'hôtel, en janvier 1993.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le procès faisait suite à une plainte privée portée par les autorités de l'hôtel deux mois après que le ministère public eut porté des plaintes de voies de fait, de vol et de méfait contre le directeur général et un agent de sécurité. Ces derniers n'ont pas encore subi leur procès relatif à ces plaintes.

Tout ce déluge de plaintes résulte d'une altercation survenue dans la chambre occupée par Fortier et sa compagne. Le conseiller syndical y logeait afin d'obtenir des preuves photographiques que l'hôtel utilisait des scabs durant le lock-out que ses dirigeants avaient décrété.

Les activités de Fortier, que le juge Dionne a tout de même qualifiées de douteuses, ont été remarquées par des employés. «Soucieux de préserver la sécurité des employés», a expliqué le directeur général Gérard Viardin, celui-ci s'est alors fait accompagner de deux agents de sécurité pour aller demander des comptes à Fortier.

Quand ce dernier a entrouvert la porte, les deux agents de sécurité ont violemment repoussé celui-ci. L'accusé a alors tenté de les repousser, mais il s'est plutôt retrouvé sur son lit, maintenu là par l'agent auquel il était accusé d'avoir infligé des voies de fait.

Selon cet agent, il l'a maintenu sur le lit de dix à 20 secondes. Selon son collègue, le client de Me Carol St-Cyr a été immobilisé durant deux à trois minutes.

Quoi qu'il en soit, le juge Dionne a rappelé qu'une chambre d'hôtel est un endroit privé. Le directeur général et ses acolytes, représentés par Me Richard Grenier, agissaient donc en intrus bien que Viardin s'en proclame le propriétaire.

De son côté, Fortier était justifié d'utiliser une certaine force pour contrer cette intrusion. La preuve a précisément démontré que la force employée n'était pas excessive, et c'est pourquoi le

conseiller syndical a été acquitté.

Pendant que Fortier était immobilisé, Viardin en a profité pour s'emparer de ses deux appareils photographiques. Les policiers appelés sur les lieux les ont ensuite remis à l'accusé. Cependant, ils avaient été ouverts et les films qu'ils contenaient rendus inutilisables.

Une victime de «Moïse» réclame plus

TORONTO (PC) — Une femme ayant appartenu à une secte bizarre a réclamé un dédommagement supplémentaire de l'Office d'indemnisation des victimes d'actes criminels.

«J'ai été humiliée à chaque jour... c'était comme un camp de concentration», affirme Gabrielle Lavallée, 44 ans, en témoignant devant un comité auquel elle réclame une compensation de 22 000 \$.

Elle a rappelé que le leader de la secte, Roch Thériault, condamné à 25 ans de prison pour meurtre, avait utilisé des pinces pour lui extraire huit dents, lui avait amputé un bras avec un couteau de cuisine et a utilisé de l'équipement de soudure pour «cautérer la plaie».

De 1977 à 1989, Mme Lavallée a appartenu à la secte créée par Thériault, qui obligeait ses disciples à vivre dans les bois de la Gaspésie puis dans ceux de Lindsay, au nord-ouest de Toronto.

Mme Lavallée, notamment, a eu deux enfants de lui alors que la secte était installée à Lindsay.

Cette dernière, qui est infirmière, a déjà reçu une compensation forfaitaire de 12 500 \$ et touche 1000 \$ par mois jusqu'à concurrence de 250 000 \$, en vertu d'une décision rendue par l'office en novembre 1991.

Sondage Reid-LE SOLEIL

Le système judiciaire jugé pas assez sévère

QUÉBEC — Un Canadien sur quatre a été victime d'un crime au cours des deux dernières années et craint de se déplacer dans son voisinage le soir. Selon une très vaste majorité, notre système judiciaire est trop mou.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Un sondage Reid-LE SOLEIL portant sur la criminalité met crûment en lumière l'acuité de ce problème pour un très grand nombre de citoyens. L'Est du pays se distingue cependant à cet égard, les Québécois et les gens des provinces maritimes étant sensiblement moins préoccupés par cette question.

Dans la liste des problèmes les plus graves affligeant leur communauté, les Canadiens établissent à 62 % l'emploi et le chômage comme la priorité numéro un. La criminalité, la violence et le phénomène des gangs vient au deuxième rang à 32 %. Au Québec cependant, seulement une personne sur dix a évoqué ce dernier thème, ceux de la revitalisation de l'économie, de l'éducation et des services sociaux leur apparaissant tout aussi importants.

Globalement, les personnes sondées perçoivent clairement une hausse des crimes dans leur entourage et une augmentation des crimes violents dans l'ensemble du pays, pointant la faiblesse de l'économie et le chômage comme facteurs explicatifs.

Un Canadien sur quatre signale d'ailleurs avoir lui-même été victime d'un crime nécessitant

une intervention des forces policières (vol par effraction, agression, etc.) au cours des deux dernières années. Les femmes hésitent quant à elles à 37 % à s'aventurer seule dans leur voisinage le soir.

Pas étonnant que les Canadiens soient de plus en plus enclins à prendre des précautions, telles que se munir de nouvelles serrures ou de systèmes de sécurité. Quelque 7 % des gens vont respectivement jusqu'à avoir recours aux cours d'auto-défense et à l'acquisition d'armes pour se sentir plus en sécurité.

Les Canadiens concluent à 82 % que notre système judiciaire n'est pas assez sévère, une majorité endossant des mesures comme les camps de travail pour les jeunes contrevenants, le passage plus facile de ces derniers vers les tribunaux d'adultes, l'accès moins facile aux libérations sur parole et même, la peine de mort pour l'assassinat d'un policier.

Ce sondage a été réalisé par la maison Angus Reid Associates entre le 30 mai et le 1er juin sur la base de 1508 entrevues téléphoniques auprès d'adultes canadiens. La marge maximale d'erreur s'établit à 2,5 % dans 95 cas sur 100, marge qui s'accroît sensiblement dans le cas des résultats régionaux.



Autobus d'écoliers frappé par un camion: deux morts

SUDBURY (PC) — Une benne à ordures a embouti l'arrière d'un autobus d'écoliers, hier matin à Sudbury, en Ontario, tuant deux enfants.

Plusieurs autres élèves ont également subi des blessures quand l'autobus a été frappé par le camion, a indiqué la police. Aucun des conducteurs des deux véhicules n'a été blessé.

Un écolier a été projeté par la lunette arrière de l'autobus, qui s'est retrouvé dans le fossé après la collision.

Les deux victimes sont Tammy Lavalée, âgée de 11 ans et David Bushey, 12 ans, tous deux de Sudbury.

Quatre autres jeunes, âgés de 9 à 13 ans, ont dû être transportés à l'hôpital. L'un d'eux a reçu son congé, les trois autres étaient toujours hospitalisés hier soir, dont un dans un état grave.

Douze écoliers voyageaient à bord de l'autobus.



Le St-Dunstan reconstruit

LAC-BEAUPORT — Les propriétaires du complexe commercial Le Saint-Dunstan, détruit accidentellement par le feu le 30 mai, reconstruiront bientôt l'édifice. Près de la moitié des 15 commerçants sinistrés ont déjà manifesté leur intention de se réinstaller dans la nouvelle bâtisse du boulevard du Lac, dont la caisse populaire des Laurentides. Ce matin, les travaux de déblaiement ont débuté. Les pertes immobilières et d'inventaires s'élèvent à quatre millions \$. L'un des trois propriétaires du Saint-Dunstan, Michel Moreau, a indiqué hier que le plan de reconstruction, basé sur un nouveau concept, pourrait inclure deux phases. «Certains locataires ont besoin de plus d'espace. Tous les emplacements doivent être renégociés. Nous garderons une architecture qui va de pair avec le cachet de Lac-Beaufort», explique-t-il. Les plans du nouveau centre d'affaire seront présentés en août.

Une nuit en forêt

LAC-SAINT-CHARLES — Sylvain Collin, un militaire de 26 ans de Lac-Saint-Charles, est sorti sain et sauf, hier matin, de la forêt où il s'était égaré. M. Collin était entré vers 19 h mardi dans le bois situé à l'extrémité de la 1ère Avenue pour rejoindre ses amis partis à la pêche, mais il a perdu leur trace. Ses trois amis l'ont cherché puis ont avisé, à 21 h 40, les policiers de la Haute-Saint-Charles de sa disparition. M. Collin a fait l'objet de recherches jusqu'à l'aube, hier. Profitant de ses cours de survie en forêt, le sportif a fait un feu pour se tenir au chaud durant la nuit. Il est ressorti du bois à l'aube, vers 5 h 30.



UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE LE PULL ENCOLURE FLEURS 39.95

De la collection maille de coton contemporaine, un pull encolure multiboutons avec bouquets de fleurs brodés ton sur ton. blanc pur ou maïs. p.m.g. rég. 50.00 pulls contemporaine®

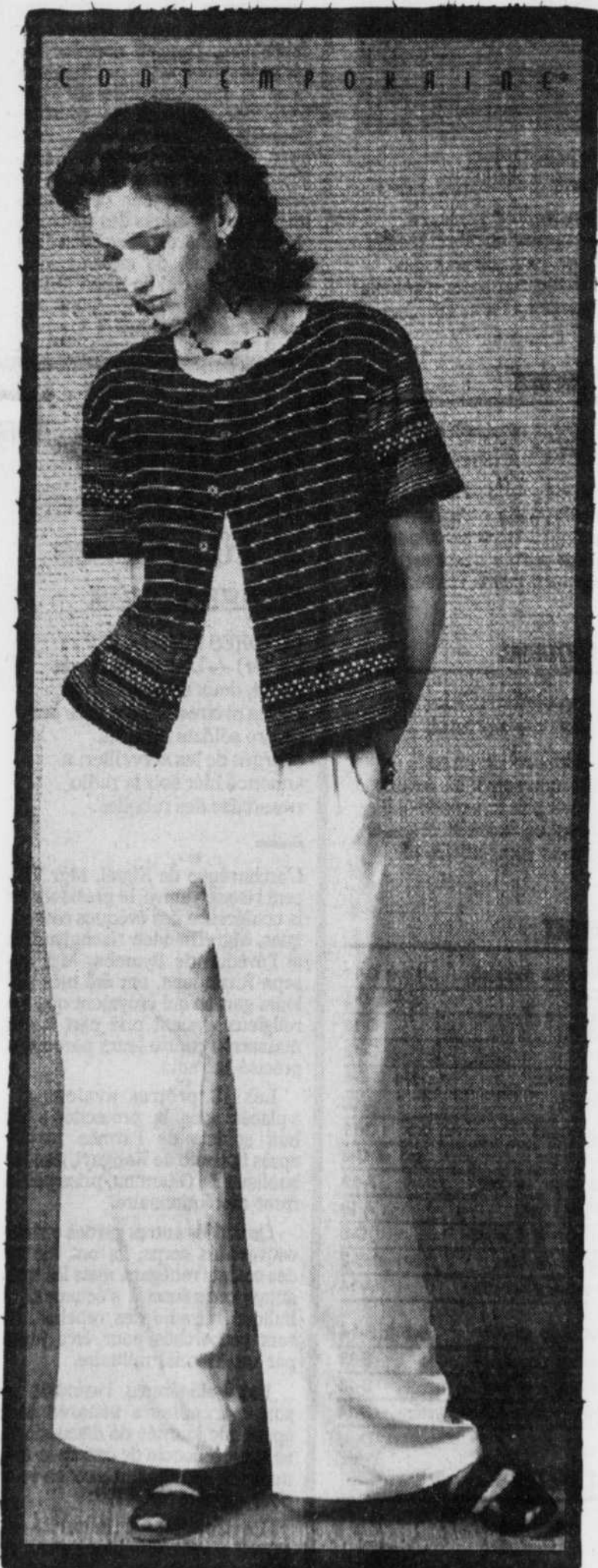


la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



EN RAYONNE SOUPLE

LE PANTALON FLUIDE 49.95

C'est le pantalon jambes larges et souples, idéal pour son grand confort en été! taille à plis, poches fentes, fermeture sur le côté. noir, crème, marine, jaune, sable. p.m.g. sport contemporaine®



la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

6/49
18-21-24-31-35-39
(complémentaire)
14
EXTRA
474363

LA QUOTIDIENNE
tirage du 08-06-94
5-6-3
6-7-3-1

LA TROIS

LE SOLEIL

Alors que le président syndical parle de se retirer d'Oka

Middlemiss rappelle les policiers à leur devoir



Robert MIDDLEMISS

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique Robert Middlemiss a rappelé hier que c'est la direction de la SQ qui est le « boss de la police » et que leur premier devoir c'est d'assurer la paix et l'ordre des citoyens.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le ministre réagissait aux propos du président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) qui a menacé de retirer ses policiers d'Oka (Kanesetake) si la SQ et le gouvernement n'intervenaient pas massivement pour arrêter certains éléments criminels. Selon M. Turcotte, les agents de la SQ sont tombés dans un guet-apens samedi et ils risquent leur vie inutilement. Il a réclamé l'envoi de blindés sur le territoire de Kanesetake et a proposé d'avoir recours à l'armée.

Hier, le ministre Middlemiss a répété inlassablement qu'il avait

pleine confiance dans la direction de la SQ et que, parfois, « il faut se hâter lentement ». La SQ a elle-même émis un communiqué en fin d'après-midi pour atténuer la portée des propos de M. Turcotte.

« J'ai parlé deux heures avec Robert Lavigne et la SQ contrôle la situation. M. Turcotte a un rôle différent mais moi, je fais affaire avec le directeur de la SQ. Les policiers ont un devoir : ils sont là pour s'assurer de l'ordre et de la paix. Avoir des activités syndicales, c'est leur droit, mais il me semble qu'ils ont un devoir envers la société », soulignait M. Middlemiss devant les journalistes.

Donnant l'exemple de la contrebande du tabac, il a expliqué qu'il est nécessaire de « se hâter lentement » en certaines occasions, de façon à pouvoir présenter une preuve irréfutable devant les tribunaux.

On a de la colonne

Dans un communiqué émis hier, la direction de la SQ rappelle les limites de son mandat, soulignant qu'elle ne peut se substituer

au gouvernement et régler le problème des droits ancestraux des autochtones. Mais, elle se dit convaincue que ses agents vont demeurer à Oka pour des « raisons de fierté et de professionnalisme ».

Un porte-parole de la SQ, l'inspecteur-chef Jacques Trudel, a indiqué en entrevue « que le boss, le patron de la SQ, c'est Robert Lavigne » et qu'il est persuadé que les agents vont demeurer à Oka tant que la paix n'aura pas été rétablie.

« Ce sont des professionnels et ils n'abandonneront pas les citoyens d'Oka. Ce sont des gens qui ont de la colonne et qui sont fiers », soutient M. Trudel.

Selon les informations de la SQ, il est vrai que des Mohawks ont tendu un guet-apens à la SQ samedi soir dans l'intention de tuer un agent mais, souligne-t-il, « on n'est jamais à l'abri de ça ».

M. Trudel est un cadre à la SQ, oeuvrant à la direction des ressources humaines ; la SQ voulait éviter que les agents habituels qui

s'occupent des relations publiques, tous des syndiqués, commentent les déclarations de leur président de syndicat. « Ce ne serait pas correct de les faire parler au nom de la direction générale », de commenter M. Trudel.

De son côté, le ministre du Revenu André Vallerand a contredit les déclarations d'un agent d'information de son ministère, Bertrand Bonin, qui déclarait qu'il fallait attendre l'audition de la demande d'injonction de propriétaires de stations-service de Kahnawake et Kanesetake exploitées illégalement avant de saisir des actifs.

Selon le ministre Vallerand, la loi va s'appliquer avec toute sa rigueur et le gouvernement a pris une injonction pour fermer ces commerces et déposer une plainte pour obtenir l'imposition d'une amende de 20 000 \$ à 25 000 \$. « Les allégations de la personne concernée ont été réfutées par moi-même ce matin et les procédures de saisie sont en cours », a déclaré le ministre en Chambre.

De même, le ministre de la Justice Roger Lefebvre a expliqué que la procédure de saisie pouvait être entreprise indépendamment du débat de fond sur l'injonction.

Les hauts cris portent fruit

MONTREAL — Le cri d'alarme lancé par le leader syndical des policiers de la

Sûreté du Québec vise à forcer le gouvernement à prendre ses responsabilités à Oka et la direction de ce corps policier à améliorer les équipements mis à la disposition des policiers, de façon à augmenter leur sécurité et leur efficacité.

par ROLANDE PARENT
de la Presse canadienne

« Ça fait quatre ans que nous vivons dans la crainte qu'un policier se fasse tuer. Ce qui s'est passé en fin de semaine est la goutte qui fait déborder le vase. Ça aurait pu avoir des conséquences très graves. Les gens ont avoué qu'ils voulaient se payer un policier », a fait valoir le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), Jocelyn Turcotte.

« Nous demandons au gouvernement ce que ça lui prend pour décider d'une opération qui va avoir de l'allure. »

« La SQ envoie des policiers se promener à la petite semaine dans une zone hautement dangereuse occupée par une bonne vingtaine de gens fortement armés », a ajouté le leader syndical.

M. Turcotte rapporte que la population n'est au courant que de 10 % des incidents qui se produisent à Oka depuis quatre ans.

« Des guet-apens, des coups de feu en direction des policiers, de l'intimidation, des véhicules heurtés par des quatre-roues de deux tonnes et plus, il y en a eu », a rapporté M. Turcotte.

Le chef de l'APPQ favorise une intervention massive avec les moyens nécessaires afin de mettre un terme aux activités de ceux qui sèment la terreur à Oka et y font la pluie et le beau temps.

« Les dirigeants de la SQ ne peuvent agir à leur guise à cause du pouvoir politique », estime-t-il.

Les hauts cris lancés par M. Turcotte ont commencé à donner des résultats au cours des dernières heures.

Les policiers ont obtenu la pose d'un commutateur à bord de leur véhicule de patrouille leur permettant d'éteindre leurs phares pour faire de la surveillance sans couper le système de communication.

Un autre problème soulevé il y a au moins 18 mois est sur le point d'être réglé. D'ici peu, il n'y aura plus de zones mortes dans les communications radio dans la région d'Oka.

Quant à l'utilisation des deux blindés de la SQ pour patrouiller la 344, M. Turcotte a l'intention d'en discuter avec le directeur de la SQ, Robert Lavigne, lors d'une conversation devant avoir lieu au cours des prochaines heures.

De son côté, l'inspecteur chef Jacques Trudel de la SQ a indiqué hier que le nombre de véhicules de patrouille est passé de deux à sept, que le nombre d'enquêteurs a augmenté et que des officiers supérieurs se trouvent à Oka de façon à être en mesure de prendre rapidement des décisions.

St-Philippe-de-Néri Boucherie sur la 20

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI — Quatre-vingts bouvillons sont sortis de leur enclos, la nuit dernière, à Saint-Philippe-de-Néri, et ont poussé leur balade jusque sur l'autoroute Jean-Lesage. Deux camions-remorques qui roulaient côte à côte en direction est n'ont pu éviter le troupeau et ont heurté à mort 17 des bêtes. Une 18e a succombé au stress dans la journée. Les conducteurs n'ont pas été blessés.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

L'éleveur, Simon Massé, était comme une queue de veau hier, après avoir passé la nuit à courir les bouvillons errants, ramassé les carcasses, et la journée à s'entretenir avec le vétérinaire, l'agent d'assurances, les policiers, l'inspecteur municipal.

Sa principale préoccupation hier était le sort des 15 bêtes surexcitées encore en liberté dans le coin de Saint-Denis de Kamouraska. « S'il fallait qu'elles causent un autre accident », soupirait-il. Comble de malheur, le seul vétérinaire apte à les anesthésier n'était pas disponible. « Si on ne trouve personne pour les endormir avant la nuit, il faudra les faire tuer par l'inspecteur municipal, a-t-il poursuivi. De toute façon, le stress qu'elles ont subi a déjà affecté la qualité de leur viande. »

Simon Massé et son épouse Madeleine Chamberland élèvent des bouvillons de semi-finition depuis 21 ans, dans leur ferme sise au 202, route 230 Est, à Saint-Philippe-de-Néri, dans Témiscouata-Kamouraska. Ils possèdent un cheptel de 260 animaux, des Charolais et des Simmental principalement. Le groupe qui a pris la clé des champs, dans la nuit d'hier, était composé des 80 plus gros mâles, tous âgés d'environ un an et pesant entre 900 et 1000 livres. Ils auraient pris le chemin d'un abattoir de la région de Montréal le mois prochain. Leur viande se serait ensuite retrouvée dans les boucheries.

M. Massé évalue ses pertes à près de 30 000 \$. « Et c'est sans compter les bêtes blessées pas soignables », a-t-il précisé. Une quinzaine de bouvillons ont en effet été blessés lors de la collision. Elles ont pour la plupart subi des fractures aux hanches ou aux jambes. « Les animaux touchés à la hanche seront tués, a affirmé le



L'éleveur Simon Massé et le vétérinaire Gaston Lavoie examinent les carcasses de bouvillons tués lors d'une collision avec deux camions-remorques.

vétérinaire Gaston Lavoie. Il n'est pas question de leur faire subir de chirurgie orthopédique. Les carcasses iront à l'usine d'équarrissage Alex Couture, à Charny.

« Dommage que la loi interdise de vendre de la viande de boeuf

qui n'a pas été tué dans un abattoir », a laissé tomber le vétérinaire.

Qu'est-ce qui a pu pousser les bouvillons à quitter leur parc d'engraissement situé du côté nord de

l'autoroute ? Mme Chamberland pense qu'ils ont été effarouchés par un animal sauvage ou simplement par des pigeons. « Il s'agit qu'un seul brise la clôture pour que le reste du troupeau le suive, explique-t-elle. Ça peut courir pas

mal vite ces bêtes-là ! »

La dame remerciait le ciel, hier, que la collision n'ait pas fait de victime. « Si c'étaient des autos qui avaient frappé les bouvillons, les conducteurs seraient morts. » La Sûreté du Québec enquête.

Une maison d'hébergement et son employée condamnées pour escroquerie

QUÉBEC — Une femme de Charny vient d'obtenir un jugement contre une maison d'hébergement de la région de Montmagny et une de ses ex-employées, qui a profité de sa dépendance à l'alcool pour lui soutirer plus de 27 600 \$.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Les faits à l'origine du recours se sont produits entre les mois de février et juin 1991.

À cette époque, la cliente de Me Juges Lavoie était en instance de divorce. Le 19 février, elle se rend à la maison d'hébergement afin d'y trouver refuge.

Elle fait alors la connaissance de l'intervenante Nicole Denis qui a notamment pour rôle de l'accueillir et de la conseiller.

Durant le séjour de la victime, la fille de cette dernière communique avec la défenderesse Nicole Denis pour lui parler de sa mère et lui mentionne qu'elle a tendance à abuser de la bouteille lorsqu'elle a des problèmes.

Quelque temps plus tard, l'intervenante réussit à apprendre, au fil de conversations, que la victime a reçu une somme de 40 000 \$ en mars 1991, après le règlement de son divorce.

C'est alors que faisant référence au problème de boisson de cette femme, Nicole Denis lui

aurait déclaré : « Quand tu voudras en prendre, tu viendras chez moi, tu pourras en prendre autant que tu en voudras. »

Répondant à l'invitation de Mme Denis, la demanderesse ira demeurer chez elle du 31 mai au 13 juin.

Au cours de cette période, constate le juge André Desmeules, « la demanderesse a consommé des boissons alcooliques et fut amenée par Nicole Denis à lui faire des avances d'argent sous forme de chèques ou de retraits de caisse pour un montant total de 27 622,10 \$ ».

On apprend plus loin qu'au moment où les montants en question ont été avancés, la défenderesse était en état de faillite

depuis septembre 1990.

Avant l'instance, elle a reconnu devoir la somme réclamée et offert de la rembourser à raison de 300 \$ par mois. L'offre a toutefois été rejetée.

Le juge Desmeules condamne donc Nicole Denis à rembourser l'argent, mais il condamne également la maison d'hébergement.

Sur la base d'une certaine jurisprudence, le magistrat estime que même si elle est une corporation sans but lucratif, la maison devait offrir à la demanderesse, comme à toute femme en détresse, les services d'intervenantes aptes à l'accueillir et à l'écouter.

La maison vient d'interjeter appel.

C'est le blitz de juin !



LEGEND LS 1993 4 PORTES
• cuir
• toit
• V6 200 chevaux
• automatique
• ABS
• sièges chauffants électriques
• A/C thermostatique
• système de son BOSE
• coussins gonflables
Transport et préparation inclus
48 400\$
39 950\$
3 en inventaire



LEGEND COUPÉ 1993 2 PORTES DÉMO
• 6 vitesses
• cuir
• aileron
• chargeur CD
• V6 230 chevaux
• système anti-patinage
• sièges chauffants électriques
• A/C thermostatique
• système de son BOSE
• coussins gonflables
Transport et préparation inclus
53 640\$
39 950\$



VIGOR GS 1993 NEUVE
• cuir
• toit
• 5 cyl. 170 chevaux
• automatique
• ABS
• sièges chauffants
• coussins gonflables
• A/C
• système de son DSP (8 haut-parleurs)
Transport et préparation inclus
34 400\$
29 950\$
3 en inventaire



ACURA
LES VÉHICULES CONSTRUITS DE MAIN DE MAÎTRE
4901, boul. des Galeries
622-8180

LA POLITIQUE

Johnson traite Parizeau de dictateur et de potentat

QUÉBEC — Le premier ministre Daniel Johnson a traité hier le chef du PQ Jacques Parizeau de « dictateur et de potentat » et affirmé que le PQ a « perdu les pédales » comme le démontrent ses menaces aux milieux d'affaires.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Depuis quelques jours, le premier ministre sortant accentue ses attaques contre son adversaire péquiste qui mène dans les sondages d'opinion publique. Hier, M. Johnson a pris prétexte d'une question de M. Parizeau sur des données de la Société québécoise de la main-d'œuvre (SQDM) concernant les perspectives d'emploi dans la région de Québec pour ramener ce qui sera la base de son discours électoral.

Selon M. Johnson, son parti sera préoccupé par l'emploi et l'union économique canadienne et non par « l'enclenchisme de l'indépendance », d'autant plus que ce ne sont pas « les menaces tous azimuts aux gens des finances partout au Canada, ce n'est pas une attitude de dictateur et de potentat qui, quant à moi, m'intéresse ».

Plus tard, alors qu'il était interrogé par le député Robert Libman de D'Arcy-McGee qui lui reprochait de mal défendre le fédéralisme, le premier ministre en a rajouté en affirmant que le PQ a « perdu les pédales » en adressant des insultes et des quolibets au monde des affaires.

Mardi, le chef du PQ a avoué qu'il avait demandé à Daniel Paillet, ex-vice-président de la Caisse de dépôt et de placement et candidat du PQ dans Prévost, d'intervenir discrètement mais fermement auprès de certaines institutions financières, comme Wood Gundy, qui veulent s'immiscer dans le débat politique. M. Parizeau avait laissé entendre que son gouvernement pénaliserait les entreprises fautives.

« Personne n'est obligé de distribuer des titres du Québec, dé-

clarait M. Parizeau. La concurrence est une très belle chose. Ceux qui n'aiment pas faire ce genre de chose, on n'est pas obligé de les appeler. On se comprend bien. » Il devait ajouter qu'il n'hésiterait pas à piler sur les orteils de ceux qui s'aventurent sur le terrain politique car « qu'ils s'occupent de l'argent, on va s'occuper de la politique ».

Quant au rapport de la SQDM, le premier ministre fait valoir que ces données sont antérieures aux gestes posés par son gouvernement pour relancer l'emploi, la société Innovatech, le fonds décentralisé de l'emploi, le plan de relance, etc., qui représentent des « centaines de millions ».



Selon le premier ministre Daniel Johnson, le PLQ sera préoccupé par l'emploi et l'union économique canadienne et non par « l'enclenchisme de l'indépendance ».

Affaire M3i

L'étau se resserre encore plus sur Mario Bertrand

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Ressources naturelles Christos Sirros a clairement indiqué, hier, qu'il s'attend à ce que le conseil d'administration d'Hydro-Québec se soumette à l'avis du gouvernement et réclame de M. Mario Bertrand les profits d'environ 1 million \$ découlant de la vente de ses actions dans M3i.

sentent les citoyens actionnaires siégent ici à l'Assemblée nationale.

Interrogé par le leader de l'opposition en Chambre Guy Chevrette qui lui a demandé d'élaborer sur les mesures que l'État entend prendre si M. Bertrand persistait à refuser de rembourser et si Hydro-Québec ne se pliait pas à l'avis du ministre de la Justice, le ministre a été très explicite.

« Je rappelle au député, à l'ensemble des membres ici, que c'est la population qui est actionnaire d'Hydro-Québec, a-t-il déclaré, et que ceux qui repré-

M. Sirros a par contre laissé entendre qu'il trouvait normal que les dirigeants d'Hydro-Québec prennent connaissance du dossier avant de s'exécuter, lorsque M. Chevrette lui a demandé ce qu'il envisageait de faire si jamais le conseil d'administration de la société d'État refusait de se plier aux directives.

« Premièrement, a-t-il précisé, j'ai déjà indiqué que je trouve normal qu'Hydro-Québec regarde ça de près mais

qu'il n'est pas question, dans mon esprit, ni dans celui du gouvernement, qu'on puisse en quelque sorte, débattre de la validité de l'opinion du juriconsulte. »

La semaine dernière, le ministre Sirros a rendu public un avis juridique du ministère de la Justice dans lequel on a déterminé que M. Bertrand ne pouvait toucher de profits de la vente de ses actions dans M3i en même temps qu'il siégeait au conseil d'administration d'Hydro-Québec.

Hier, le conseil d'administration d'Hydro-Québec a décidé de retenir les services de Me Yves Fortier, du cabinet Ogilvy Renault, afin de l'aviser sur la conduite à adopter dans les circonstances.

Enseignement collégial

La réforme préférable au statu quo

QUÉBEC — Bien qu'imparfaite, la réforme de l'enseignement collégial est de beaucoup préférable à la situation qui prévaut actuellement, selon le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Robert Bisailon.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

M. Bisailon s'adressait mardi à des enseignants, des professionnels et des cadres de cégeps réu-

nis à Québec pour le 14e colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale. Près de 900 personnes participent à cet événement.

Selon le président du Conseil, entre le moratoire réclamé par certains collèges et la précipitation dans l'exécution de cette réforme, il y a une autre voie; une mise en place graduelle qui tienne compte de la révision des programmes d'enseignement que nécessite la réforme ainsi que de la formation des enseignants.

Il ne faudrait surtout pas que cette réforme avorte, puisque l'avenir des cégeps y est lié, affirme M. Bisailon qui dit toutefois comprendre les craintes des enseignants.

Il reconnaît que la réforme est très exigeante pour les enseignants. Elle suppose une modification des contenus des cours et de la façon de les concevoir. Il parle d'une réforme inachevée puisque il appartient maintenant aux enseignants, aux professionnels ainsi qu'aux cadres des établissements de définir le contenu des cours non plus en fonction de la discipline enseignée, mais du programme de l'élève.

Par ailleurs, le président du Conseil qui quittera son poste en août déplore que la question du financement prenne autant de place. Il aimerait que l'on parle davantage de pédagogie. On ne sait plus, dit-il, comment aborder cette question et il est d'avis qu'il faut refaire le débat sur le financement de l'éducation à tous les niveaux.

À une question d'un élève qui voulait savoir ce qu'il pensait des hausses des frais d'inscription dans les collèges et des frais de scolarité dans les universités, M. Bisailon a qualifié la situation de dangereuse. Il est d'opinion que l'étudiant va finir par croire qu'en payant pour ses études, il achète d'une certaine façon son diplôme.

Il fait également remarquer que l'on tient deux discours à l'endroit des jeunes : « On leur dit que s'ils veulent une job, ils devront rester plus longtemps aux études, acquérir des compétences en plusieurs domaines et en même temps on les presse d'obtenir leur diplôme. »

■ Homosexuels: le projet de loi adouci

TORONTO (PC) — Le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario adoucira son projet de loi sur les conjoints de même sexe si une majorité de députés l'appuie en deuxième lecture. Les amendements proposés permettraient de laisser tomber les deux éléments les plus controversés du projet de loi: la possibilité pour les couples homosexuels d'adopter des enfants et la redéfinition du statut marital dans les textes de loi. « Ces amendements devraient permettre de rallier en deuxième lecture les députés qui s'étaient opposés au projet de loi à cause de ces aspects précis », a indiqué hier la procureure générale, Marion Boyd.

Faites des économies substantielles!

Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

SEARS
Attendez-vous à plus
RABAIS 50%
3 MOQUETTES AU CHOIX
MAINTENANT 24⁹⁹
la ver. ca. (29,88 m2)
Sears ord. 49,99 ver. ca.

TAPIS
RÉSISTACHE
CERTIFIÉ PAR DU PONT
Marque de certification de E.I. Du Pont de Nemours and Company

Au choix, 'Cristal' au velours ciselé et 'Citation' au velours texturé 41 oz* ou 'Legacy' au doux velours 44 oz*.

Toutes ces moquettes ont un traitement Résistache® pour résister aux taches, à la saleté et à la statique. Choix de coloris.

*Marque de certification de E.I. Du Pont de Nemours and Company. *Poids avant rasage.
Demandez le prix de l'installation. Dans la plupart des régions, Sears fait faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.



MOQUETTES DE SEARS
RECORD DE VENTES AU CANADA
D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

UTILISEZ VOTRE CARTE SEARS ET NE PAYEZ PAS AVANT NOVEMBRE 1994

L'offre de paiement différé s'applique à la moquette, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration.
L'offre prend fin le 22 juin 1994. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 22 JUIN 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES
Maintenant, en plus de la carte Sears, nous acceptons les cartes VISA, MasterCard, American Express et Discover.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770.

Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121.
En province: St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444.

Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Copyright 1994 Sears Canada Inc.



Émissaire libéral au Conseil de l'unité canadienne

QUÉBEC — Les indices s'additionnent démontrant que le Parti libéral du Canada (PLC) considère que les péquistes gagneront les prochaines élections. L'ancien directeur des communications du PLC à Montréal, Robert Desbiens, est depuis un moment au service du Conseil pour l'unité canadienne en vue du prochain référendum.

par PIERRE-PAUL NOREAU

Bien qu'ayant toujours prétendu, tout comme ses principaux lieutenants, qu'il s'attendait à une vic-

toire du gouvernement Johnson lors des prochaines élections, le premier ministre Jean Chrétien a d'abord échappé la semaine der-

nière : « J'espère qu'il y aura avant longtemps une consultation, qu'on sera honnête et que les gens voudront rester dans ce pays-ci. » De l'intérieur même du Parti libéral du Canada (PLC), la présence de l'ancien responsable des communications est perçue comme un autre signe que la confiance des autorités fédérales en une reconduction du gouvernement libéral à Québec est plus que

limitée.

« Robert Desbiens a été dépêché par le parti comme émissaire au Conseil de l'unité canadienne en vue de préparer le terrain pour le prochain référendum », a affirmé au SOLEIL, sans la moindre équivoque, l'un des joueurs clés du PLC au Québec. Celui-ci refuse d'être identifié puisque la stratégie libérale consiste pour l'instant à ne pas nuire

au gouvernement Johnson. L'interlocuteur du SOLEIL tient pourtant à démontrer que le référendum ne va pas se jouer en l'absence des fédéralistes qui ont déjà commencé leurs préparatifs.

L'ancien président du PLC section Québec et candidat dans La Prairie lors des élections du 25 octobre, Jacques Saada, en est un autre que les libéraux fédéraux voulaient voir agir comme lien avec le Conseil pour l'unité canadienne.

« C'est vrai que j'ai été pressenti pour aller au conseil, mais j'ai décliné. Ça ne correspondait pas du tout à ce que je cherchais. Je n'étais pas prêt à cela », a fait valoir celui qui s'est départi de son entreprise de traduction après les dernières élections et qui a récemment recommencé à faire de petits contrats.

De l'intérieur de la machine libérale toutefois, il semble acquis que l'ancien président, un personnage très articulé, est « en réserve de la république » pour des missions très spéciales du gouvernement Chrétien.

Gagner sa vie

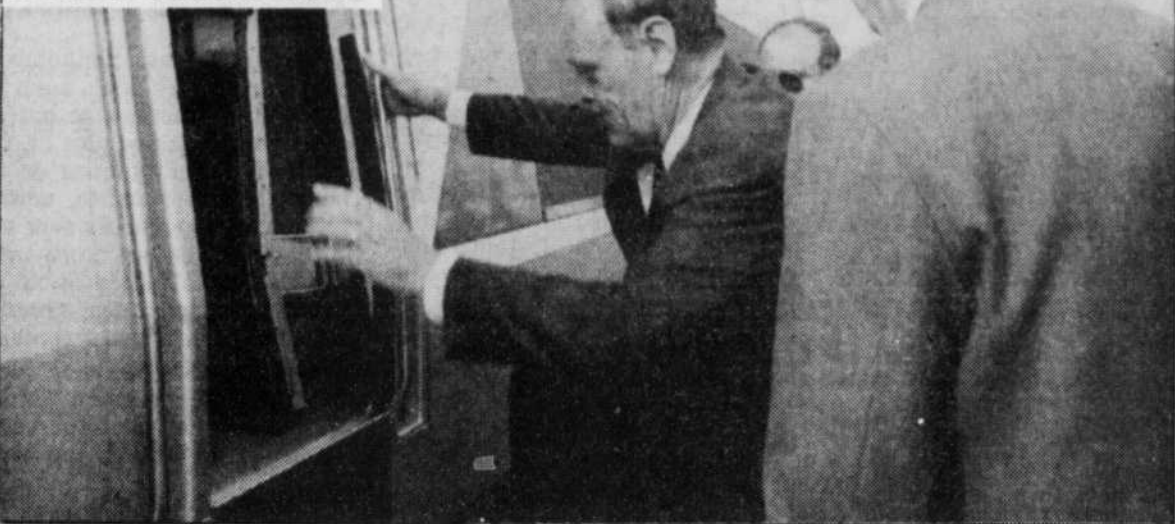
De son côté, l'ancien journaliste de Radio-Canada, Robert Desbiens, ne cache pas qu'il a un contrat avec le Conseil pour l'unité canadienne. Il donne toute-

fois un caractère strictement privé à cette association. Il s'agit pour lui d'un contrat parmi d'autres.

« Quand j'ai quitté le parti (libéral fédéral) il y a deux mois, j'ai décidé d'offrir mes services au Conseil... Il n'y a rien de secret là-dedans... Je suis l'homme qui peut actuellement je pense, apporter l'expérience dont le Conseil a besoin... Je suis fédéraliste. On ne peut cacher d'où je viens. J'ai été candidat et je ne dirai pas que que je ne parle plus à personne. Mais je ne suis pas envoyé là par le Parti libéral », tranche-t-il.

Pour ce qui est du rôle tenu par le Conseil de l'unité canadienne lors du dernier référendum, l'auteur Claude-V. Marsolais raconte dans son livre *Le référendum confisqué* : « Le Conseil pour l'unité canadienne, créé en 1964, regroupait pour sa part quelque 2000 hommes d'affaires voués à la promotion de l'unité canadienne... Au cours des semaines qui ont précédé la campagne référendaire, cet organisme, disposant d'un budget de 2,7 millions \$ en 1980, achetait du temps d'antenne (entre 14 000 \$ et 20 000 \$ par bloc de deux heures) dans les stations régionales qu'il mettait à la disposition d'hommes politiques bien connus, fédéralistes il va sans dire. »

Jacques Chirac s'intéresse à nous



Le premier ministre Jean Chrétien est arrivé à Paris en TGV hier. À l'issue d'un entretien d'une heure, lui et le maire de Paris Jacques Chirac ont estimé que les relations entre le Canada et la France n'avaient « jamais été si bonnes ». Le maire de Paris a également affirmé qu'il n'est « pas indifférent » à la situation politique au Québec et au Canada. « Je n'ai pas l'intention d'intervenir dans les affaires internes canadiennes », a-t-il ajouté. Le premier ministre Jean Chrétien soutient qu'en tant que francophone, le maire a un intérêt naturel pour le Canada et le Québec.

Jean Chrétien en Bosnie aujourd'hui

PARIS (AFP et CP) — Le premier ministre canadien, M. Jean Chrétien, se rendra aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine où sont déployés quelque 2000 casques bleus canadiens.

Jean Chrétien sera accompagné du chef d'état-major des forces armées canadiennes, le général John Chastelain.

Jean Chrétien utilisera un avion gouvernemental de Paris jusqu'à l'aéroport de Split, en Croatie. Puis il prendra un hélicoptère pour Visoko. Il reviendra à Paris le même jour et rentrera au Canada demain.

M. Chrétien devrait également rencontrer le premier ministre bosniaque Haris Sildajdzic à Sarajevo.

C'est la première fois qu'un premier ministre visite les casques

bleus canadiens depuis qu'ils sont arrivés en Yougoslavie en mars 1992.

Jean Chrétien fera face à des risques modérés, affirme John Chastelain, même s'il y a toujours des possibilités de balles perdues. Les chances d'une attaque planifiée contre le premier ministre canadien sont minimales, a ajouté M. Chastelain.

Un conseiller au ministère des Affaires étrangères, Jim Bartleman, souligne que cette courte visite de Jean Chrétien en Bosnie n'est pas un « voyage touristique ». « Le premier ministre veut rencontrer les troupes et parler avec les soldats », ajoute-t-il.

Un casque bleu canadien se suicide en Croatie

ZAGREB (AFP et CP) — Un casque bleu canadien est mort lundi en Croatie dans des circonstances qui portent à conclure à un suicide, a annoncé hier la Force de protection de l'ONU.

Le 2e classe Kirk David Cooper, 25 ans, originaire de North Bay en Ontario se trouvait à un poste d'observation près du village de Kasic (sud), à l'intérieur d'une zone tampon séparant l'armée croate des forces sécessionnistes serbes de Krajina, « lorsqu'il a apparemment décidé de se donner la mort », indique un communiqué de la FORPRONU. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances et les causes du décès.

Le soldat Cooper, qui accom-

plissait sa seconde mission au sein de la FORPRONU, est le neuvième casque bleu canadien mort dans l'ex-Yougoslavie depuis que le Canada y a envoyé ses premières troupes il y a deux ans.

Le chef d'état-major des forces armées canadiennes John Chastelain, qui sera en Bosnie en compagnie du premier ministre Jean Chrétien aujourd'hui, a déclaré que le suicide de Kirk Cooper n'est pas relié à la pression causée par les nombreuses missions de maintien de la paix demandées aux soldats canadiens.

Le Bloc garde son titre d'opposition officielle

OTTAWA (PC) — Une suggestion d'un ancien président de la Chambre des communes, qui proposait une façon de dépouiller le Bloc québécois de son titre d'opposition officielle, n'a pas trouvé preneur, mercredi, sur la colline parlementaire. M. Lloyd Francis a déclaré que le Reform Party n'avait qu'à déposer une motion déclarant Preston Manning leader de l'opposition officielle. Si les néo-démocrates étaient d'accord et si les libéraux au pouvoir s'abstenaient, la Chambre pourrait voter pour une résolution en vertu de laquelle Lucien Bouchard et le Bloc québécois seraient destitués. Par ailleurs, le ministre du Patrimoine canadien Michel Dupuy a accusé le Bloc québécois de se faire du capital politique sur le dos des communautés francophones. Aux Communes, le Bloc québécois a ramené la question de la chaîne francophone de nouvelles continues de Radio-Canada sur le tapis. Il a sommé M. Dupuy d'intervenir pour faire modifier une décision du CRTC en faveur des communautés francophones. Piqué, le ministre a répété qu'il appartenait d'abord aux groupes intéressés d'enclencher les procédures d'appel.

Don Boudria qualifié d'anti démocratique

OTTAWA (PC) — Le député libéral fédéral et whip adjoint du gouvernement, Don Boudria, a lancé une pétition qui vise à faire cesser toute discussion sur l'indépendance du Québec et autres questions d'ordre constitutionnel aux Communes. La pétition de M. Boudria a été qualifiée d'effort antidémocratique pour museler les parlementaires et étouffer le débat sur l'unité nationale.

Nancy Greene à la défense du Canada

SHERBROOKE (PC) — Bien qu'elle nie toute ambition politique, l'ex-championne de ski alpin Nancy Greene avoue suivre de très près la situation politique canadienne et croit nécessaire le renouvellement du système politique actuel. « J'ai peur », a-t-elle lancé quand on lui a demandé ce qu'elle pensait de l'option souverainiste au Québec. « Je trouve qu'ici les gens ne prennent pas la chose assez sérieusement. Mais c'est stressant pour les gens d'ailleurs », a-t-elle expliqué en français.

EN RAPPEL SAMEDI 11 JUIN

L'INCROYABLE

Vente 8 heures



JUIN

Samedi

4

0

11

7

18

24

25

8 HEURES DE RABAIS
SPECTACULAIRES SUR
TOUT...TOUT...TOUT...

COMMENCEZ
À PAYER
DANS

TAN

Terriblement tentants ces canapés verts en cuir véritable ! Sobres et confortables, ils créeront une ambiance accueillante et chaleureuse.

Deux canapés 2 places pour 2 288\$

Un canapé trois places
+ un canapé deux places pour 2 788\$

Choix de couleurs moyennant un léger supplément.

*12 juin 1995 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-4101
CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-6761
SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 12 H À 17 H
Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

Concordia donne un grand coup de balai

MONTREAL — L'université Concordia procédera à un grand ménage administratif, implantera un code de déontologie et instaurera des contrôles financiers plus rigoureux.

par LIA LÉVESQUE
de la Presse canadienne

Voilà quelques-unes des mesures annoncées par le président du conseil d'administration de l'université Concordia, M. Reginald Groome, hier, à l'occasion d'une rencontre avec la presse. L'université voulait énoncer quelques correctifs qu'elle entend apporter à la suite des rapports Cowan et Arthurs portant sur la carrière du professeur Valéry Fabrikant à l'université, ainsi que sur l'intégrité intellectuelle et scientifique de la recherche.

M. Groome a insisté sur le fait que le comportement de trois personnes employées par l'université, fut-il négligent, ne doit pas ternir la réputation de l'ensemble de l'institution, des gens qui y travaillent et des 26 000 étudiants.

Le président du conseil d'administration souhaite par ailleurs que d'autres universités à travers le Canada s'inspirent de l'expérience de Concordia pour réviser leurs propres pratiques.

Le plan d'action annoncé par M. Groome com-

prend une réduction du personnel du bureau du recteur; une réorganisation de ce bureau « afin d'assurer un climat de confiance mutuelle »; la mise en application du code de déontologie qui est présentement à l'état de projet; des cours en leadership pour les membres de l'administration; des contrôles financiers plus stricts; une application plus rigoureuse des règles concernant les conflits d'intérêts et les obligations liées à l'emploi, et ce pour tous les membres de l'université.

Concordia attend également un troisième rapport, préparé par M. Phil Levi portant sur l'administration financière dans la faculté de génie et d'informatique.

Pour ce qui est du sort réservé aux trois professeurs mis en cause dans le rapport Arthurs, MM. Swamy, S. Sankar et T.S. Sankar, l'université n'a pas encore tranché. « Il faut entendre toutes les versions. Nous n'avons qu'une partie de l'histoire », commentait M. Groome en anglais. Une enquête est en cours.

Le rapport Arthurs, publié mardi, confirmait une partie des allégations formulées par le professeur Valéry Fabrikant concernant des conflits d'intérêts, des manquements à l'éthique professionnelle et de fausses déclarations de paternité de recherche de la part de certains collègues.



L'université Concordia veut implanter un code de déontologie et des contrôles financiers plus stricts après l'affaire Fabrikant.

Publier ou périr

OTTAWA (PC) — Publier, ou périr.

Cet affreux dilemme, suspendu au-dessus de la tête des chercheurs universitaires comme une épée de Damoclès, fait surface dans les milieux de la recherche.

Mais au-delà de la controverse, les apparentes falsifications de données dans le cadre d'une étude sur le cancer du sein par le Dr Roger Poisson et les accusations de plagiat portées par Valéry Fabrikant peuvent laisser croire au profane que tout est pourri au royaume de la recherche universitaire.

Des professeurs et administrateurs d'universités, mais aussi les trois conseils nationaux qui allouent chaque année plus de 700 millions \$ de subventions de recherche aux universités, admettent que les chercheurs sont victimes de pressions croissantes pour publier le plus possible de ces articles scientifiques — parfois même sans égard à leur contenu.

Mais les spécialistes ne croient pas que cette pression accrue pour publier à tout prix pousse les chercheurs à falsifier des données, plagier leurs collègues ou profiter de conflits d'intérêts. Au surplus, estiment-ils, la situation dans les universités canadiennes est beaucoup plus saine que dans les universités américaines.

En fait, une poignée de cas de fraudes ont été répertoriés récemment.

« Nous n'avons jamais demandé de remboursement des subventions de recherche, ni stoppé leur versement sur la seule base d'allégations de fraude ou de fautes professionnelles », a indiqué Mme Carolyn Masleck, porte-parole du Conseil canadien de recherche en sciences humaines et sociales.

Le ministre Chagnon craint le « syndrome Hygrade »

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, craint qu'un « syndrome Hygrade dans le monde de la recherche » ne vienne ternir la réputation des universités québécoises. Il a donc demandé au président du Conseil des recteurs et principaux d'universités (CREPUQ), M. Claude Hamel, de se pencher sur le rapport Arthurs qui met en doute l'intégrité intellectuelle et scientifique de certains chercheurs universitaires.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Ce rapport d'enquête, rendu public par la direction de l'université Concordia, démontre qu'une « culture de la recherche basée sur la productivité » s'est dévelop-

pée dans cette institution universitaire où un chercheur frustré, Valéry Fabrikant, a tué quatre de ses collègues de la faculté de génie en août 1992.

Le ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, reconnaît que le rapport Arthurs fait ressortir le

fait que « des problèmes d'éthique importants prévalent dans certaines universités » et que ces institutions de haut savoir auraient intérêt à se doter d'un code de déontologie pour empêcher que la course effrénée à la signature d'articles dans les revues scientifiques par certains professeurs ne donne lieu à « un problème de déontologie qui pourrait aller jusqu'à la fraude ».

Le rapport Arthurs signale notamment que certains professeurs n'ont pas hésité à s'approprier la paternité d'articles scientifiques

sans avoir participé réellement à la recherche et que certains utilisent leur poste et le matériel universitaire pour obtenir des contrats de recherche avec des entreprises ou organismes privés.

« Il y a une grande course pour, d'abord, se chercher des subventions, améliorer son statut comme chercheur en ayant fait des publications dans les revues scientifiques. En ayant amélioré son statut, on a plus de chances d'avoir des contrats. C'est une espèce de cercle vicieux, un syndrome Hygrade dans le monde de la recherche », déplore le ministre Chagnon.

« C'est un problème qui n'est pas particulier à Concordia. Vous allez le retrouver dans d'autres universités qui font de la recherche scientifique ou appliquée », constate le ministre. Ce dernier dit espérer que les membres de la CREPUQ profiteront du rapport Arthurs pour « remettre en question la façon dont les universités contrôlent les véritables objectifs de recherche, les coûts de la recherche et comment elle se fait à l'intérieur de leur maison ».

« Nous n'avons jamais demandé de remboursement des subventions de recherche, ni stoppé leur versement sur la seule base d'allégations de fraude ou de fautes professionnelles », a indiqué Mme Carolyn Masleck, porte-parole du Conseil canadien de recherche en sciences humaines et sociales.

TWIK
®

Les maillots rayures parasol

39.95

Graphiques et pimpantes, les rayures pimentent l'été de Twik ! Rose, vert, bleu ou vert, bleu, blanc, les rayures parasol dynamisent le maillot une pièce balconnet en tricot de coton, polyester et spandex super-extensible à bretelles ajustables. 8 à 14

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Selon la Régie de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent

La fermeture d'hôpitaux en région est irréaliste

RIMOUSKI — La dispersion de la population sur un grand territoire rendrait à toute fin pratique impossible en région la fermeture d'hôpitaux telle qu'évoquée par la directrice générale de la Fédération des CLSC du Québec, Me Jeanne d'Arc Vaillant.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

À la Régie de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le porte-parole, Yvon Delage, soutient que les centres hospitaliers de courte durée desservent des territoires et des populations géographiquement éloignés les uns des autres comparativement aux mêmes institutions existantes en milieu urbain.

Il y a, de La Pocatière à Amqui, neuf CLSC et sept centres hospitaliers qui desservent dans l'un et l'autre cas une population d'un peu plus de 200 000 habitants.

« Le problème ne se pose pas de la même manière entre les villes ou les territoires du Bas-Saint-Laurent et celles de Montréal ou de Québec », a-t-il précisé au SOLEIL.

Les orientations de la régie convergent plus vers une plus grande prise en charge des services de première ligne par les centres locaux de services communautaires (CLSC), dont le dé-

veloppement des services de maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie.

Le contexte bas-laurentien s'y prête bien compte tenu qu'il y existe deux fois et demi plus de CLSC et de points de services par 100 000 habitants comparativement à la moyenne provinciale.

« Fermer des hôpitaux dans le Bas-Saint-Laurent, ce n'est ni pensable, ni faisable, ni réaliste », constate pour sa part le président de la table de concertation des CLSC du Bas-Saint-Laurent, Michel Samson, qui est aussi membre du comité aviseur de la régie régionale qui a pour mandat de proposer au conseil d'administration des solutions aux problèmes du réseau régional de santé.

Le président de la conférence régionale des hôpitaux des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Charles Sénéchal, considère la déclaration de Mme Vaillant comme étant « quelque peu empreinte de corporatisme. Moi, je ne dirais pas qu'il y a trop de CLSC, car je ne serais pas sûr

d'aller dans le sens de la vérité ».

Pour le directeur du centre hospitalier de Matane, il faut plutôt orienter le système de santé vers une intégration des services selon la mission des établissements en fonction du client.

Il donne comme exemple la chirurgie d'un jour pratiquée sur

un patient dans un centre hospitalier mais qui pourrait par la suite bénéficier chez lui du support de son CLSC.

« Il faut que les solutions viennent de la base. Sinon, les compressions budgétaires à venir risquent de faire encore plus mal », argumente Charles Sénéchal qui

est aussi membre du comité aviseur régional comme son collègue de Rivière-du-Loup.

Au Centre hospitalier régional du Grand-Portage à Rivière-du-Loup, Raymond April, croit aussi que la fermeture d'hôpitaux en régions est, dit-il, « tout à fait impensable ». Il songe plutôt à une réor-

ganisation des services de première ligne. Certains services pourraient relever des CLSC ou des cliniques médicales privées au lieu des services d'urgence. « Mais si les CLSC prenaient toute la mission des soins de première ligne, ils deviendraient finalement de petits hôpitaux ».

Aucune décision à attendre avant l'élection

QUÉBEC — « Fermer un hôpital ? En regrouper ? C'est peut-être possible. De là à le faire, c'est une décision politique. »

par PIERRE PELCHART
LE SOLEIL

À quelques mois d'une élection, le Dr Gérard Roy, directeur général de l'hôpital Saint-François-d'Assise, doute fort qu'un parti politique soit d'accord avec un tel projet.

Il reconnaît qu'il y a potentiellement des économies à réaliser au lieu d'éparpiller la fermeture

de lits dans plusieurs hôpitaux. « Ce serait peut-être plus rentable économiquement de fermer un seul hôpital, mais lequel ? C'est une décision politique », a-t-il affirmé, hier, à la suite des propos tenus par la directrice générale de la Fédération des CLSC, Mme Jeanne d'Arc Vaillant, sur la fermeture nécessaire d'un certain nombre de centres hospitaliers pour financer le développement de services de santé plus près des gens. À son avis, il y a trop de centres hospitaliers au Québec.

Le Dr Roy estime que des économies peuvent être réalisées par

l'utilisation de nouvelles technologies et le développement des services externes sans l'hospitalisation des malades. Par contre, tout cela ne peut être réalisé aussi rapidement que le souhaiteraient les autorités gouvernementales, d'où le risque de voir les listes d'attentes s'allonger.

Par ailleurs, il craint que l'extension des services des CLSC ne vienne dédoubler ceux déjà offerts par les cliniques privées de médecins avec un risque de gaspillage de fonds publics. « En milieu rural où il n'y avait pas de médecins, les CLSC avaient leur place mais en ville, avec la présence de cliniques privées ouvertes le soir et la fin de semaine, on peut se poser des questions »,

a-t-il dit.

Si les CLSC soutiennent qu'il y a des économies à faire dans le réseau hospitalier, le Dr Roy se demande en contrepartie s'il n'y aurait pas lieu de regrouper les CLSC de la région avec plusieurs points de services et n'avoir qu'un seul directeur général et une structure bureaucratique allégée. Toujours dans cette optique de réduire les coûts sans affecter les services, le Dr Roy avance l'hypothèse que les points de service des CLSC soient plutôt rattachés aux centres hospitaliers.

Quant au développement des soins à domicile, il appuie sans réserve les CLSC dans leur volonté d'accroître ces services.



ON VOUS
PROPOSE
TOUT
UN ÉTÉ
WARNER'S

25\$
et moins

ROSA
BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE
de la CITE



UN
SPAGHETTI
GRATUIT
Présentez ce coupon. Il vous
donne droit à un spaghetti gra-
tuit lorsque vous achetez un
de même valeur au prix courant.
Pour dégustation au place seule-
ment. Valable en tout temps. Un
coupon pour 2 personnes.
Valable jusqu'au
10 juillet 1994
CHARLESBOURG 627-0161
SAINT-FOY 659-5628

la Baie
CORRECTIONS

Veillez prendre note des cor-
rections suivantes à apporter
aux cahiers N'oubliez pas
Papa, le 19 juin (roto 5.2) et
Solde au logis (roto 5.2A),
publiés par la Baie en juin
1994.

Roto 5-2 :
Page 23. Article 8. Diffère de
la photo.

Page 33. Article 2. N'est pas
offert au magasin de Place
Laurier.

Roto 5-2A :
Couverture Avant. Article 11.
Retard de livraison.

Page 8. Article 17. Retard de
livraison.

Page 11. Article 8.
Contenance : 1,141.

Notre clientèle voudra bien
excuser ces erreurs et
contretemps.

PROPRIÉTAIRES DE MOTORISÉS

NOUS LE LOUONS POUR VOUS...

- Revenus garantis de 7 000 \$ minimum sur une période de 3 mois
- Assurances tous risques incluses
- Entretien du véhicule sous notre responsabilité

Si vous possédez un véhi-
cule "motorisé" de classe A,
B ou C des années 1991, 92,
93 ou 94 et désirez en retirer
des revenus, contactez-
nous :

1170, chemin Olivier
Bernières
(418) 836-2776



En vedette
cette semaine

20% à 50%
DE RABAIS
sur la collection

Lucia

Chandails, cardigans,
jeans, t-shirts, bermudas

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'Hôpital Laval)

656-1902

LIQUIDATION

de plus de 400 000 \$

de meubles et accessoires pour enfants.

- surplus d'inventaire
- balance du manufacturier
- échantillons de plancher
- fins de série

MATELAS MOUSSE
39 po x 74 po
Pour lit simple
1.5 lb au pouce cube
Première qualité
99.95\$

SIÈGE D'AUTO evenflo
49.95\$
203-103

**TOUTES NOS POUSSETTES
ET CHAISES HAUTES
PEREGO
À PRIX RÉDUITS**

CHOIX INCOMPARABLE DE COUCHETTES

(plus de 30 modèles en montre)
À PARTIR DE
149\$

SIÈGE D'APPOINT
EXPLORER
Casco Doré
24.95\$
39C-BRC

LIT MATELOT
des Industries de la Rive-Sud
104\$
2350-080

LIT SUPERPOSÉ AMISCO
HAUT : 39 po.
BAS : 54 po.
Blanc
199\$
19186 A l'achat de 2 matelas

SIÈGE D'AUTO
AVEC PROTECTEUR
57.95\$
2479

LIT GIGOGNE S.R.
MELAMINE DE PREMIÈRE QUALITÉ
129\$

LIT SUPERPOSÉ EN "L" AMISCO
Transformable 3 dans 1
Blanc seulement
277\$
19128 A l'achat de 2 matelas

CHAISE HAUTE
349
39.95\$

**ameublement
le petit
PRINCE
inc.**

**PLUS DE 50 MODÈLES
D'AMEUBLEMENT
JUVÉNILE**

PREMIER ARRIVÉ.
PREMIER SERVI. LES
QUANTITÉS SONT
LIMITÉES SUR
MARCHANDISE EN
LIQUIDATION.
AUCUN PRIX DONNÉ
PAR TÉLÉPHONE.

245, 71e Rue Est, Charlesbourg
(près de Henri-Bourassa)

628-3583

VISA MASTERCARD-PLAN BUDGÉTAIRE
LE VRAI SPÉCIALISTE DE MEUBLES
ET ACCESSOIRES POUR
ENFANTS ET ADOLÉSCENTS.
À PRIX D'AUBAINE

GRANDE VENTE semestrielle

Lot de complets
Valeur de 395 \$
et plus pour

199\$

20%
à
50%
sur toute la
marchandise de saison

GARNEAU
...le nom à porter!

Place Laurier, Mail Pascal 651-0962
Fleur de Lys, Mail central 523-3294
Galerias de la Capitale 627-5442

Les poubelles canadiennes «débordent»

OTTAWA — La réputation du Canada à titre de pays propre et vert est-elle à jeter à la poubelle ?

par DIANNE RINEHART
de la Presse canadienne

Telle est la question qu'on se pose à la lecture d'un rapport de Statistique Canada publié hier. Selon le document, le Canada, au pro rata de sa population, fut un des plus grands producteurs de déchets au monde en 1991.

Chaque Canadien, cette année-là, a généré environ 360 kilos de déchets solides, ce qui nous permet de figurer parmi les cinq pays ayant produit le plus de déchets, en 1991, en compagnie de l'Australie, des États-Unis, de la France et de la Nouvelle-Zélande.

Ce rapport fait état des dernières données sur les déchets industriels et domestiques, les déchets dangereux et la production de gaz susceptibles d'accroître l'effet de serre.

Le Canada a produit près de six tonnes de déchets dangereux, en 1991, pour chaque million de dol-

lars US en biens et services générés par l'économie. Ces données sont transmises en devises US pour permettre une meilleure comparaison à l'échelle internationale.

Le Japon a pour sa part généré moins d'un quart de tonne pour un niveau équivalent de biens et services produits.

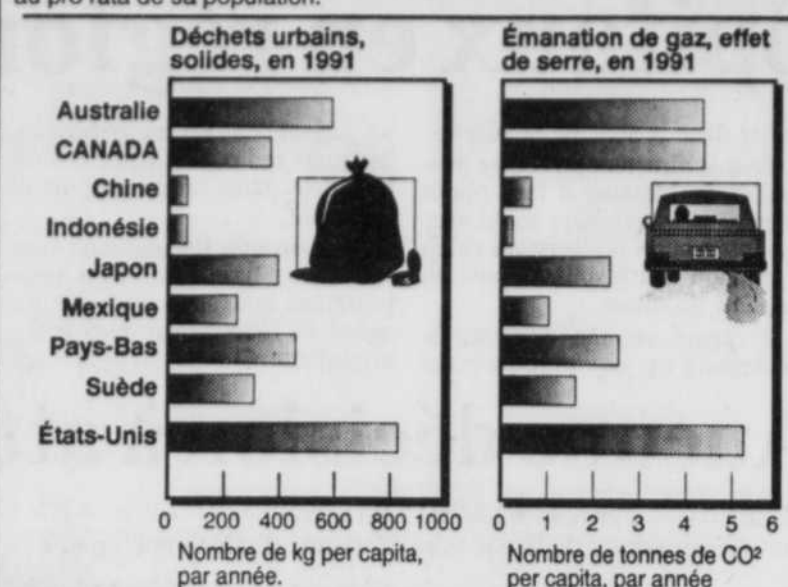
Cette disproportion s'explique en grande partie par le nombre considérable d'industries vivant des richesses naturelles et du grand nombre de manufacturiers, au Canada, toutes formes de production générant de grandes quantités de déchets dangereux.

Par ailleurs, les industries japonaises recyclent beaucoup plus que les compagnies canadiennes.

Le dossier du Canada, au chapitre des déchets dangereux, est toutefois enviable comparativement à celui des États-Unis où chaque million de dollars US de biens et services produit 44

Le Canada et l'environnement

Le Canada figure parmi les sept pays ayant produit le plus de déchets au pro rata de sa population.



Source: Statistique Canada

tonnes de déchets dangereux, chiffre qui grimpe à 158 tonnes en Chine.

Le rapport précise que l'Ontario produit 68 % des déchets dangereux du pays.

Le Canada, par ailleurs, se classe au huitième rang, notamment après les États-Unis et l'Australie, comme producteur de matières polluantes responsables de l'effet de serre.

Les cinq plus grands pollueurs, à ce chapitre, sont des pays moins peuplés, mais sont des producteurs de pétrole du Moyen-Orient,

où les principales sources de pollution à ce niveau sont les fuites des pipelines.

Le rapport de 300 pages, intitulé « Activité humaine et environnement, 1994 », révèle également que la consommation per capita d'eau potable des Canadiens — 15 mètres cubes par année — est parmi les plus élevées au monde.

Les Japonais et les Suédois consomment moins du tiers de cette quantité.

Le rapport soulève également que les ressources pétrolières récupérables du Canada ont chuté de 51 % entre 1969 et 1992.

Voici le «jour J» du Mont-Sainte-Anne

QUÉBEC — Aujourd'hui ou demain, les ministres André Bourbeau et Georges Farrah auront tous les éléments en main pour proposer à leurs camarades du conseil des ministres une recommandation quant à la privatisation du Parc du Mont-Sainte-Anne.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

C'est en effet cet après-midi, ou encore demain matin, que les experts du cabinet KPMG Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne présenteront au ministre des Finances, André Bourbeau, et à son collègue responsable du Tourisme, Georges Farrah, les fruits de la prospection menée depuis décembre 1992.

C'est cette firme de comptables agréés et de consultants en finance corporative qui a reçu le mandat du gouvernement du Québec de trouver des acheteurs pour le centre de ski et les 78 kilomètres carrés de terrain qui composent le Parc du Mont-Sainte-Anne et dont la valeur des éléments d'actif est estimée entre 40 et 66 millions \$.

« Notre travail est terminé depuis la fin de semaine dernière », précise au SOLEIL Alain Drouin de KPMG Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne. « Il s'agit main-

tenant de trouver un moment, d'ici la fin de la semaine, pour réunir MM. Bourbeau et Farrah et leur faire la présentation de notre travail ».

Selon M. Drouin, le rapport qui sera présenté au gouvernement du Québec sera « assez volumineux ». Précisant que le mandat confié à la firme n'était pas de dire au gouvernement à qui il devait vendre le Parc du Mont-Sainte-Anne, il signale que la synthèse des offres reçues « allait permettre de dégager la meilleure offre ».

Il y aurait actuellement trois groupes d'investisseurs intéressés au Parc du Mont-Sainte-Anne. Il s'agit de la Corporation Intrawest (qui est propriétaire du Mont-Tremblant), du groupe Mont-Saint-Sauveur et du groupe Désourdy (propriétaire du centre de ski Bromont) en association avec la société américaine Club Resort (spécialisée dans le golf). Des rumeurs ont déjà circulé à l'effet qu'un groupe de Québec, piloté par la famille Dufour, faisait partie du groupe des acheteurs potentiels.

Au cours des dernières semaines, les investisseurs intéressés par le Parc du Mont-Sainte-Anne ont été appelés à « raffermir leurs offres ». Ils ont remis leurs offres finales à la firme comptable le 31 mai dernier.

Lors de son allocution devant la Chambre de commerce Beaupré/Côte-de-Beaupré, le 17 mai dernier, le premier ministre Daniel Johnson avait indiqué que son gouvernement serait en mesure de prendre une décision concernant les éventuels acheteurs du Parc du Mont-Sainte-Anne « d'ici la mi-juin ». Il avait alors répété l'engagement ferme de son gouvernement de se départir de cet équipement récréo-touristique.

La Croix-Rouge veut refaire son image

MONTREAL (PC) — Face à une baisse des dons de sang, la Société canadienne de la Croix-Rouge mènera cette année au Québec une campagne de 125 000 \$ pour améliorer son image.

Avec des slogans comme « Donnez sans risque », l'organisme prévoit des messages à la radio et à la télévision ainsi que des annonces dans les imprimés, disait André Roch, responsable du marketing, hier en conférence de presse.

L'affaire du sang contenant le virus du sida, qui a contaminé des centaines de Canadiens entre 1983 et 1986, nuit encore à la Croix-Rouge, reconnaît aussi la directrice générale Francine Décarry : « Nous avons perdu des plumes ».

La commission d'enquête Krever, sur la sûreté des produits sanguins au Canada, doit faire rapport en septembre 1995 et, au moins jusque-là, une certaine méfiance va perdurer.

Même si donner n'est pas recevoir, les risques étant encore plus minimes, il y a encore 15 % des sondés pour craindre quelque chose lors d'un don de sang, observe Mme Décarry. Toutes les aiguilles dans les collectes de sang sont neuves et ne servent qu'une seule fois, rappelle-t-elle.

Le centre de Montréal de la Croix-Rouge, dont dépendent 78 hôpitaux de l'ouest du Québec, a récolté auprès des donneurs 182 000 unités de sang l'année dernière, alors que l'objectif était 191 000 unités.

Ce recul chez les donneurs peut aussi s'expliquer par la récession, avance la direction de la Croix-Rouge ; les collectes de sang organisées au travail sont touchées par des fermetures d'entreprises ou des réductions d'effectif.

Le questionnaire en règle, à remplir puis à réviser avec une infirmière, peut aussi dissuader des donneurs éventuels. Toutes les chopines recueillies sont soumises à cinq tests, pour le sida (VIH), les hépatites B et C et un virus des lymphocytes T ; le cinquième détecte la bactérie de la syphilis.

Stores de TOUT GENRE
VERTICAUX • HORIZONTAUX • PLISSÉS • STORES de TOILE

OUVERT LE DIMANCHE!

vendus
Direct
AU
Public

TOUS NOS PRODUITS SONT
GARANTIS
à 100%

à VANIER!

Maintenant le PLUS GRAND FABRICANT de stores au PAYS, le Marché du Store vous offre tout ce que vous cherchez : le plus grand choix et la meilleure qualité AU PRIX DU MANUFACTURIER!

COMMANDES PRÊTES en
24 HEURES
...ou moins!

PROFITEZ DU
PLUS GRAND
CHOIX DE STORES
AU PAYS...

15,000
STYLES et
COULEURS!

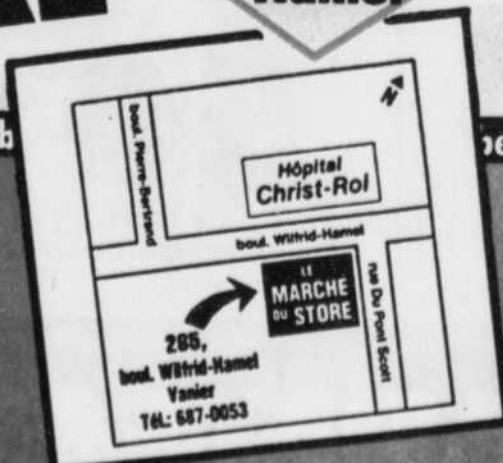
À TOUS LES JOURS, vous ne payez

EN PLUS...

PAS DE TAXE!

Succursale
no. 18
OUVERT
AU
PUBLIC

sur le
boul.
Wilfrid-Hamel



OUVERT

Lundi au mercredi: 9-18h
Jeudi, vendredi: 9-21h
Samedi: 9-17h
Dimanche: 12-17h

EXEMPLE DE NOS BAS PRIX
À TOUS LES JOURS!

STORES HORIZONTAUX EN
PVC 1" 1^{re} QUALITÉ!

Blanc ou ivoire

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"
20 x	2 ⁹⁹	5 ⁹⁹	40 x	6 ⁴⁹	10 ⁷⁵
22 x	2 ⁹⁹	6 ¹⁹	44 x	6 ⁹⁹	10 ⁹⁹
24 x	2 ⁶⁹	6 ²⁵	48 x	7 ⁷⁵	11 ²⁵
26 x	2 ⁹⁹	6 ⁶⁹	54 x	8 ⁹⁹	12 ⁹⁹
27 x	4 ²⁵	6 ⁷⁵	60 x	9 ⁷⁵	13 ⁷⁵
30 x	3 ⁹⁹	7 ²⁵	64 x	11 ⁹⁹	14 ⁹⁹
33 x	5 ⁴⁹	7 ⁹⁹	72 x	12 ⁴⁹	17 ⁹⁹
36 x	5 ⁴⁹	8 ²⁵	porte patio 78" x 84"		28 ⁹⁹

• Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec

265, boul.
Wilfrid Hamel
à Vanier (Angle rue Du
Pont Scott, directement en
face de l'hôpital Christ-Roi)

687-0053

LE
**MARCHÉ
DU
STORE**

• VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • PAIEMENT DIRECT INTERAC • CHÈQUES ACCEPTÉS •

Privatisation du zoo

Le groupe que Québec cherche est dans sa cour

QUÉBEC — L'organisme « sans but lucratif » que Québec semble chercher pour prendre en charge son jardin zoologique, situé à Charlesbourg, existe depuis 62 ans. Il s'appelle la Société du zoo et compte 350 membres.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est le message lancé par Mme Louise Morency, présidente de la Société fondée en 1932.

Au SOLEIL, Mme Morency a clairement établi que son groupe ne s'oppose pas à la privatisation de l'endroit. « On ne craint pas cette idée. »

« Nous sommes prêts, comme organisation, à prendre le zoo ou encore à aider tous ceux qui veulent le garder ouvert. À la condition d'avoir une entente le moins onéreux possible et raisonnable. »

« Le gouvernement ne peut nous donner le jardin pour la somme symbolique de 1 \$. Il a fait un déficit de 2,2 millions \$, l'an passé. »

« S'il y a privatisation, le ministère (de l'Environnement et de la Faune) doit rester dans le dossier quelque temps. Il faut une prime de séparation. Il faut un moratoire de quatre mois pour que nous préparions un bon dossier. »

Mme Morency estime qu'une société sans but lucratif, comme la

sienne, peut générer plus de revenus. Elle donne l'exemple des commandites que l'État peut difficilement décrocher.

« À Granby, c'est plus drôle, il y a des jeux (qui amènent de l'argent dans les coffres). À Hemmingford (le parc Safari), il y a des glissades à 2 \$ le tour. »

Pas un sou en pub

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, a réitéré à l'opposition péquiste qu'aucun scénario, y compris la fermeture, n'est exclu pour le zoo comme pour l'aquarium que l'État possède à Sainte-Foy.

La seule chose qu'il écarte « est de poursuivre dans une opération où le nombre de visiteurs diminue annuellement et où les déficits s'ajoutent annuellement ». M. Paradis a souligné que les parcs zoologiques de Saint-Félicien et Granby, administrés par le privé, sont, eux, rentables.

En entrevue, Mme Morency a rapporté des faits qui ont contribué à la dégradation de la situa-

tion au zoo de Québec. « Depuis 1980, le gouvernement (du Parti québécois, à l'époque) n'a plus investi dans les immobilisations. »

« Le plus gros problème que nous avons, poursuit la présidente, c'est la publicité. Ailleurs, ils ont un budget de 150 000 \$, mais c'est privé. Ici, c'était 20 000 \$, l'an passé. Cette année, c'est zéro ! »

À ce sujet, Mme Morency dé-

ploie que le ministère ait annulé à la dernière minute la conférence de presse sur la programmation estivale du zoo, conférence qui devait avoir lieu le 2 juin et qui aurait coûté quelques centaines de dollars. « Comment attirer des gens, si on ne l'annonce pas ? »

L'événement aurait permis de dévoiler la tenue de journées thématiques et « la nouveauté », une « zoo-mobile ». Il s'agit de petits wagons, tirés par des tracteurs,

des « petits trains » qui ont servi à Terre des Hommes. La Société a pu les acheter après que ses bénévoles aient vendu des gratteux pendant trois ans...

Mme Morency a précisé que sa Société n'est pas fermée à l'idée de s'occuper aussi de l'aquarium. Mais avant tout, elle attend un coup de fil du ministère. Pour l'instant, malgré des années de « partenariat », tout ce qu'elle sait, c'est que les fonctionnaires « sont à ébaucher des solutions. »

La maison des Lessard sera reconstruite

BEAUCE — Georges Lessard, ce propriétaire de Saint-Joseph de Beauce brutalement chassé de son logis, lundi matin, par un camion en perte de contrôle, reconstruira sa demeure sur le même terrain de la rue du Moulin, mais en déplaçant la construction vers le nord. Une corvée sera organisée prochainement avec des citoyens du village ainsi que des confrères de travail du sinistré, qui oeuvre chez Pro-Fab Résidences de Vallée-Jonction.

Pourquoi louer une machine à laver les tapis ?
OPTEZ POUR UN TRAVAIL PROFESSIONNEL ET GARANTI

2 PIÈCES,
TAPIS MUR À MUR
29⁹⁹

CANAPÉ ET
FAUTEUIL
59⁹⁹

MAISON COMPLÈTE
5 pièces, 12 marches et un passage
74⁹⁹

CARPETTE DE LAINE
Service de cueillette à domicile
70⁰⁰

PRODUIT UNIQUE
NETTOIE

Suie, graisse, rouille, nicotine, vin, jus, café, thé, sauce, sel, sable, saletés rebelles. Antibactérien, antioxydant. Solution spéciale et désodorisante incluse. Produit antitache 3 M disponible.

Nous payons la TPS et la TVQ
Ces offres prennent fin le 18 juin 1994.

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 17 h

BEAUPORT, CHARLESBOURG
ST-ÉMILE,
LAC-BEAUPORT, ETC.
624-9994

STE-FOY, CAP-ROUGE
SILLERY,
RIVE-SUD, ETC.
877-5567

ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL VAPEUR
Haute pression

Une entreprise de chez-nous
NETTOYEURS UNIS
DE LA CAPITALE
INC.



BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

IDÉES-CADEAUX "HORS PÈRE"!

SHARP ZQ-3000 ORGANISATION PERSONNELLE

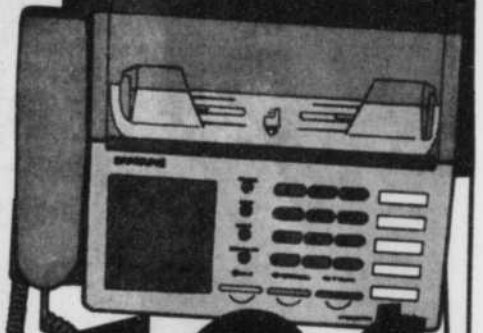
- N°19775
- Mémoire 32 Ko
- Affichage 16 chiffres, 4 lignes
- Fonctions heure mondiale, dépenses, à faire
- Calendrier
- Horloge
- Clavier genre QWERTY
- Pièces et main-d'oeuvre garanties 90 jours (Détails au magasin)



79⁹⁹

SAMSUNG TÉLÉCOPIEUR FX-500

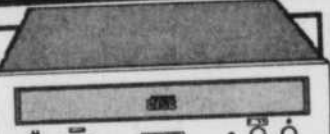
- N°17348
- Alimentation 5 feuilles
- 20 numéros mémorisés
- Interface pour répondeur
- Accepte rouleau de papier 98" (en sus)
- Pièces et main-d'oeuvre garanties un an (Détails au magasin)



349⁹⁹

AZTECH LECTEUR DC-ROM À DOUBLE VITESSE

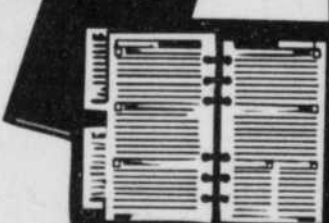
- N°20845
- Pour les applications multimédias
- Taux de transfert de données: 300 Ko/sec.
- Compatible avec DC-photo Kodak, à plusieurs reprises ou à une seule
- Compatibilité audio avec DC
- Logiciel King's Quest VI inclus. (En anglais)



199⁹⁹

AGENDA QUOTIDIEN ROLODEX

- N°21614
- Modèle de poche, très pratique pour planifier tout en un clin d'oeil!



9⁹⁹

Panasonic TELEPHONE SANS FIL

- N°19641
- 10 canaux à changement à distance
- Pile de secours; autonomie de 7 jours
- Antenne caoutchoutée rétractile
- 10 numéros mémorisés
- Télésignal 1 voie
- Recomposition 1 touche
- Système de sécurité auto
- Pièces et main-d'oeuvre garanties un an (Détails au magasin)
- Prolongation de la garantie en option



129⁹⁹

O'SULLIVAN BUREAU, ETAGÈRE ET CHAISE

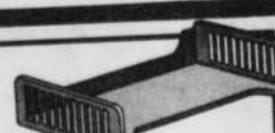
- N°18148
- Poste de travail au fini chêne colonial. Bureau à tablette pour clavier ouillissant, un tiroir standard et section ouverte. 29 7/8" h. x 23 5/8" p. x 48 3/4" lar.
- Étagère à deux portes, tablette pour moniteur réglable. 23 5/8" h. x 11 3/4" p. x 48 3/4" lar. Chaise pivotante à réglage par vérin. Base à 5 pieds, revêtement en tissu antitaches Scotchguard.



139⁹⁹

PLATEAU EMPILABLE

- N°20855
- Plastique noir. Format lettre.



99⁹⁹

PAPIER INFORMATIQUE

- N°21376
- Unité: blanc. 1700 feuilles par boîte. Feuille simple, 40M. 9 1/8 x 11".



99⁹⁹

O'SULLIVAN MEUBLE POUR ORDINATEUR MOBILE

- N°10045
- 33" h. x 26 1/8" lar. x 23 3/4" prof. Stratifié au riche fini chêne colonial. Plateau de consultation inclinable. Tablettes pour clavier et imprimante ouillissantes. Roulettes faciles à déplacer.



69⁹⁹

CROSS STYLOS DOUBLES OR 10 K⁺

- N°13744
- Stylo à bille.

34⁹⁹

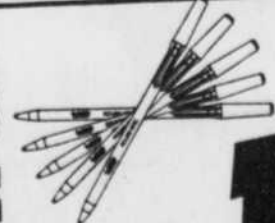
JEU STYLO À BILLE/PORTEMINE.

- Standard (12123)
- Pour dames (12123)
- + Doubles d'or 1/20 10 carats.

65⁹⁹

PAPER MATE STYLOS À BILLE

- Pointe moyenne ou fine. Encre noire, bleue ou rouge, au choix.



109⁹⁹

SAINTÉ-FOY



LIVRAISON GRATUITE
AVEC ACHAT MINIMUM DE 150 \$ (PAPETERIE). POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELÉZ-NOUS!

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (418) 652-8300
PAR TÉLÉCOPIEUR: (418) 652-8112

PRIX-CHOC POUR MEMBRE/ADHÉSION GRATUITE!

HEURES D'OUVERTURE: LUN. À VEN. 8h à 21h SAMEDI 9h à 17h DIMANCHE 11h à 17h



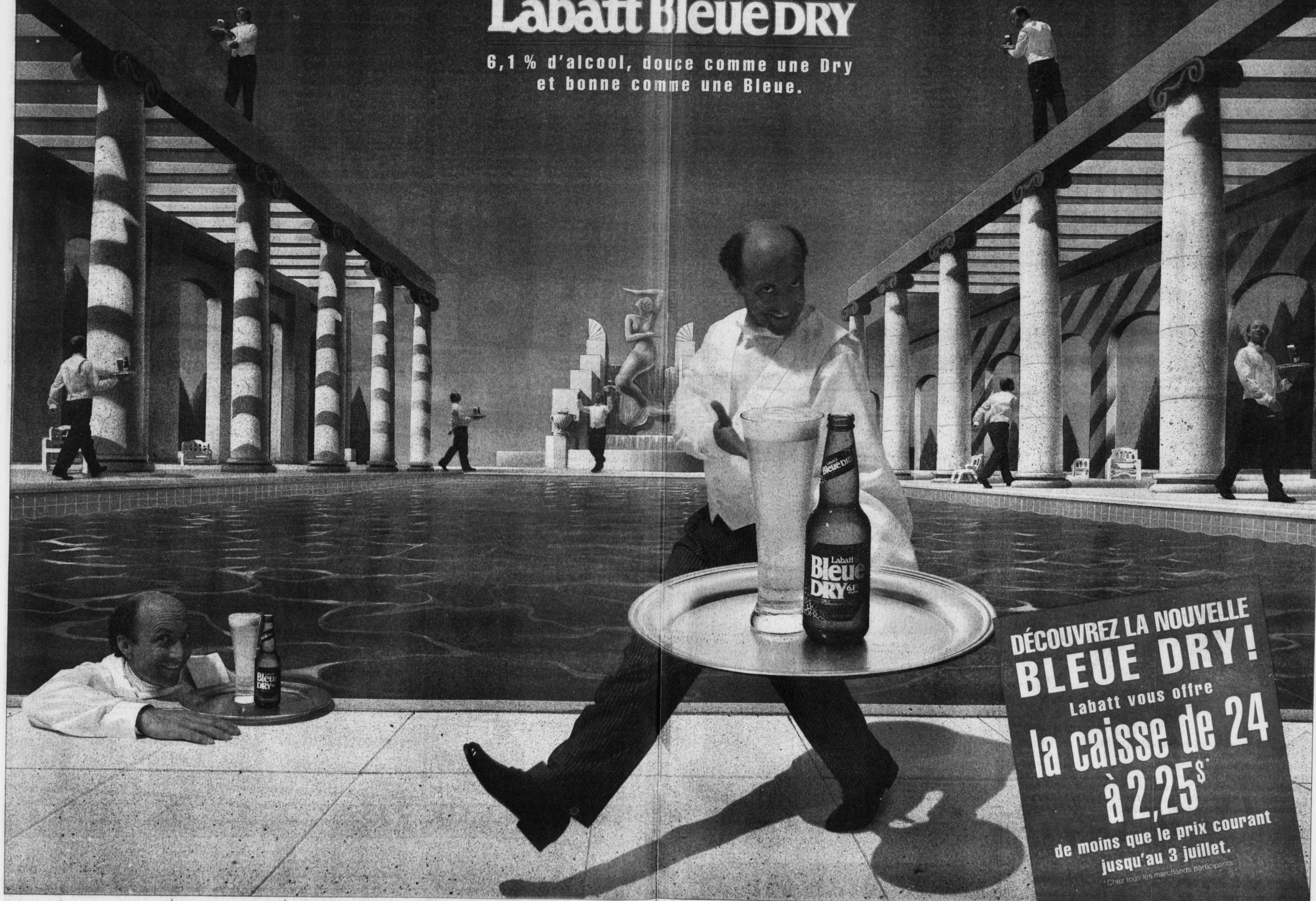
BUREAU EN GROS^{INC.} Bureau en gros limitée
Les articles peuvent varier de ceux montrés.

LA DRY A TROUVÉ SA COULEUR!

Laissez-vous tenter par le goût génial de la nouvelle

Labatt Bleue DRY

6,1 % d'alcool, douce comme une Dry
et bonne comme une Bleue.



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
BLEUE DRY!

Labatt vous offre

**la caisse de 24
à 2,25\$***

de moins que le prix courant
jusqu'au 3 juillet.

* Chez tous les marchands participants.

Une St-Jean-Baptiste pour tout le monde

QUÉBEC — Les fêtes du 24 juin sont à la fois « une manifestation d'un peuple différent » et de « tous les anglophones et allophones du Québec », a réussi à dire presque en même temps la présidente du Mouvement national des Québécois, Mme Louise Laurin, hier, à Québec.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

« Si les anglophones et les allophones ne se sentent pas dans le coup, c'est leur problème », a déclaré Mme Louise Laurin, lorsque interrogée sur la portée du thème *Quand on est sept millions de gens...* accolé à la grande fête nationale des 23 et 24 juin. « Je me sens tout à fait à l'aise avec ça, a-t-elle poursuivi. Pour nous, c'est vraiment la fête de tout le Québec. »

Le chanteur Luc de Larochelle, principale vedette du spectacle du 23, à Québec, devait renchérir que « tout cela est réglé » pour lui aussi, au sens où c'est la fête de tout le Québec.

Les deux personnages participaient alors au dévoilement de la programmation des fêtes en question, lors d'une conférence de presse tenue à la maison de la Commission des champs de bataille nationaux, sur les plaines d'Abraham.

Le matériel promotionnel de la prochaine fête nationale du Québec propose une fièvre d'affirmation de soi qu'il serait difficile d'imaginer plus jusqu'au boutiste. L'affiche et le t-shirt qui seront donnés ou vendus pour l'occasion contiennent environ 400 verbes qui complètent le thème *Quand sept millions de gens sur le mode assaillent, s'autodéterminent, capotent, se déchangent, triomphent, etc.*

Le grand rassemblement du 23, à Québec, aura lieu entre le cap Diamant et le manège militaire, comme l'an dernier. Le spectacle de scène commencera à 20 h 30, et, outre de Larochelle, mettra aussi en vedette Sylvie Tremblay, Sylvie Paquette, Jocelyn Bérubé, Daniel Lemieux, Simon Lemieux, un musicien de 11 ans seulement, Paul Marchand et L'Ensemble de la Nouvelle-France. Après quoi viendront les traditionnels feux de bûcher et d'artifices.

Sécurité

Une enclave clôturée et une équipe de sécurité serviront à nouveau cette année à empêcher la libre circulation des contenants de verre ou de métal, question de parer aux blessures. Eau, bière, et boissons gazeuses seront vendues sur place, tout comme l'an passé, au profit de l'organisation de la fête.

Quant à ce que des spectateurs pourraient être tentés de transporter dans des gourdes ou des contenants de plastique, le contrôle devrait plutôt reposer sur la mesure que sur un règlement ferme, selon maintes indications plus ou moins confuses fournies hier par les organisateurs. Tandis que le président de la Société nationale des Québécois de la Capitale (SNQC), M. Jean Cloutier, lançait, par exemple : « C'est pas compliqué, pas d'autre bière sur place que la nôtre ! », M. Simon Gay, directeur artistique, disait à un certain moment : « Je ne pense pas qu'on irait jusqu'à intercepter quelqu'un qui s'amènerait avec de la bière dans un biberon ».

Les responsables invitent les

Québécois à pavoiser aux couleurs de la fête nationale, qui sont le bleu, le blanc et le jaune ; et aussi à s'en habiller, le soir du 23.

La Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ) ajoutera une cinquantaine d'autobus sur les circuits touchés par le gigantesque va-et-vient de l'occasion.

Le solstice d'été, qui fut à l'origine des festivités du 24 juin jusqu'en France même, donnera aussi lieu à une pétarade de 87 petites fêtes locales à travers la grande région agglomérée de Québec—Chaudière—Appalaches.

La SNQC dispose d'un budget de 141 849 \$ pour financer les fêtes de 1994, ce qui est une baisse de 32 % en cinq ans. M. Cloutier a indiqué que son groupe avait la ferme intention de préserver la gratuité, mais qu'il y aura toujours une limite aux compressions budgétaires. L'organisation de cette année se déclare à court de 40 000 \$, mais se dit confiante d'empocher bientôt ladite somme d'une certaine source gardée secrète.

Nouveaux cardinaux: Mgr Couture candidat

QUÉBEC — Tous les cardinaux de l'Église catholique ont été convoqués à un consistoire à Rome par le pape Jean Paul II. Les premiers points à l'ordre du jour touchent l'organisation du jubilé de l'an 2000 et l'avenir de l'Église au troisième millénaire. Cependant, les finances du Vatican et la nomination de nouveaux cardinaux devraient aussi faire partie des discussions.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Le cardinal Louis-Albert Vachon a



Mgr Louis-Albert VACHON

quitté Québec en fin de journée mardi. Il devait remettre un prix d'excellence portant son nom ce soir-là, mais il a laissé savoir, quelques heures avant la cérémonie, qu'il devait partir pour Rome.

LE SOLEIL n'a pu le joindre, hier, ni l'abbé Louis Dugal, procureur du Séminaire de Québec, qui l'accompagne dans son périple.

La rencontre du collège des cardinaux devait d'abord se tenir en mai, mais elle a dû être reportée en raison de l'accident et de l'hospitalisation du pape. Plus de 140 cardinaux, soit l'ensemble du collège, même ceux qui ont plus de 80 ans, ont été convoqués.

Jean Paul II, qui présidera la réunion les 13 et 14 juin, pourrait procéder à la nomination de cardinaux. Selon plusieurs sources, le nom de l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture, fait toujours partie de la liste des candidats à la barrette de cardinal. Actuellement, s'il y avait un conclave pour le choix d'un nouveau pape, entre 75 et 80 cardinaux seulement auraient le droit de vote.

Au Canada, depuis la mort du cardinal Léger et du cardinal Grégoire, il ne reste au collège des cardinaux que Mgr Vachon (82 ans), Mgr Emmett Carter (82 ans), de Toronto, et Mgr Édouard Gagnon, représentant l'Ouest et en poste au Vatican. Par contre, Mgr Vachon et Mgr Carter n'auraient pas le droit de vote au conclave puisqu'ils ont dépassé l'âge de 80 ans, limite prescrite par le droit canon.

Le porte-parole la Conférence des évêques catholiques du Canada, M. Gerald Baril, ne pouvait dire qui du Canada participerait au consistoire. Les informations en provenance du Vatican mentionnaient que le jubilé et « des sujets additionnels » seraient à l'ordre du jour.

À la nonciature apostolique d'Ottawa, M. Gerry Brunelle a précisé que les questions administratives et financières du Vatican sont abordées par le collège des cardinaux qui agit un peu à la manière d'un conseil d'administration. La dernière rencontre des cardinaux ayant porté spécifiquement sur les finances du Vatican a eu lieu en novembre 1982. Le dernier consistoire s'est tenu en avril 1991.

IMPORTANT AVIS DE RAPPEL 4 modèles de sandales pour enfants



Sears Canada désire aviser ses clients du rappel, par le fabricant, de ces modèles de sandales pour enfants, à semelle de caoutchouc mousse. Sears et le distributeur sont inquiets du fait que les appliques et les rivets de ces sandales peuvent se détacher et présenter un risque pour les enfants qui pourraient les avaler. Si vous avez acheté ces articles, nous vous demandons de les retourner à un magasin Sears pour obtenir un remboursement intégral. Sears Canada regrette sincèrement les inconvénients que cette situation a pu entraîner. Merci de votre collaboration.

SEARS
Attendez-vous à plus

L'événement-mode que vous attendiez...

**SOLDE
20 % à 30 %***

sur toutes nos collections
printemps-été, tailles 6 à 22 ans

En exclusivité à Québec

Collections
GIVENCHY
HMC

MARZ

Toutes les taxes sont
incluses dans nos prix. * sauf bijoux et accessoires

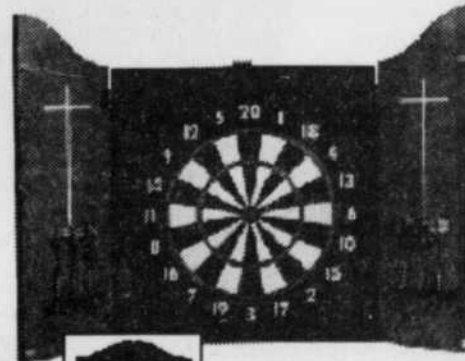
Boutique
JOSÉE LAURENT
PLACE DE LA CITÉ
654-1388



LA FÊTE DES PÈRES EST LE 19 JUIN

DES FÊTE CADEAUX

Voici quelques-unes des
superbes idées-cadeaux
pour papa que vous
retrouverez chez
Bombay. Tout est prêt
à emporter dès aujourd'hui.



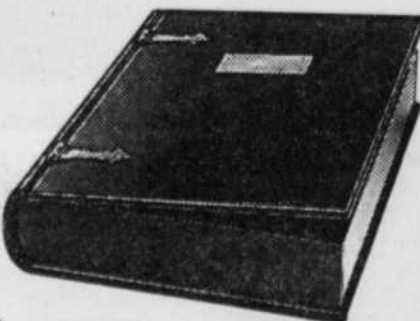
99\$

Cour. 159\$
**ARMOIRE À JEU
DE FLÉCHETTES**
Comprend une cible
de taille réglementaire, six
fléchettes et une ardoise.
Ouvrte: 25 1/4 po h x
40 1/4 po l x 3 1/2 po p
Fermée: 20 1/4 po l



59\$

Cour. 79\$
COFFRET À SOUVENIRS™
Rangez vos souvenirs précieux dans
cette exclusivité Bombay. Il est doté d'une
plaque en laiton à graver; gravure non comprise.
13 1/4 po h x 12 po l x 3 1/2 po p



169\$

Cour. 199\$
JAMES LE VALET
Original et pratique, James
est peint main en tenue
traditionnelle de maître-d'hôtel
anglais. Il amusera et sera au
service de papa durant de
longues années. Il a été
conçu par l'artiste anglais.
Keith ap Owen.
32 1/4 po h x 11 1/4 po l x 20 po p



Les prix sont en vigueur jusqu'au 19 juin 1994. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Les Galeries de la Capitale 624-0805
Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

POUR LA DÉCORATION INTÉRIEURE DE VOTRE DOMICILE NE PAYEZ PLUS AUCUNE TAXE SUR TOUS LES PRODUITS VEDETTES⁽¹⁾ OU OBTENEZ 2 PRODUITS⁽¹⁾ POUR LE PRIX DE 1

**ENCORE
PLUS DE TEMPS
POUR MAGASINER !!!
OUVERT
7 JOURS
SUR 7**

**PERSONNE
À QUÉBEC NE
VEND MOINS
CHER QUE
TI-FRÈRE !!!**
Les meilleurs prix
Les meilleures qualités
Le plus grand choix
Le meilleur service
La plus grande superficie

**L'UNIQUE GARANTIE DE
PRIX DE TI-FRÈRE:**
Si vous trouvez un
meilleur prix pour le
même produit dans
n'importe quel autre
magasin ailleurs,
Ti-Frère s'engage
à vous rembourser
la différence
plus 10 % de la
différence.



GRANDE VENTE FINI LES TAXES POUR DÉCORER !!!

COUVRE-PLANCHERS

- TAPIS, PRÉLARTS, TUILES, CÉRAMIQUES, CARPETTES, BOIS FRANC
- Dépositaire exclusif des produits MANOIR DEVON
- Installations garanties faites par des experts
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Pearlless, Domco, Mannington, Queen, Harding
- TAPIS DOMICILIAIRE DE LUXE**
Saxony, très haute densité, anti-tache,
100 % nylons, vaste choix de couleur en stock.
Seulement **2 pour 1** 29⁹⁹ \$ v.c.
- TAPIS SAXONY**
100 % nylon, anti-tache, anti-statique
Seulement **2 pour 1** 15⁹⁹ \$ v.c.
- TAPIS IDÉAL POUR SALON**
100 % nylons, anti-tache. Régulièrement vendu 29,99 \$/v.c.
Seulement **PAS DE TAXES** 19⁹⁹ \$ v.c.
- TAPIS VELOUR**
Vaste choix en magasin, grand choix de couleurs
À partir de seulement **PAS DE TAXES** 9⁹⁹ \$ v.c.
- PRÉLART SANS CIRAGE**
Haute qualité, facile à nettoyer, prêt à couper
Seulement **2 pour 1** 38⁹⁹ \$ v.c.
- PRÉLART HAUTE DURABILITÉ**
Modèles et styles variés, très bonne qualité,
sans cirage. Régulièrement vendu 19,99 \$/v.c.
Seulement **PAS DE TAXES** 15⁹⁹ \$ v.c.
- PRÉLART DE QUALITÉ SUPÉRIEUR**
Garantie, très haute qualité, marques reconnues
Régulièrement vendu 29,99 \$/v.c.
Seulement **PAS DE TAXES** 21⁹⁹ \$ v.c.
- CARPETTES DE STYLES VARIÉS SÉLECTIONNÉS**
Vaste choix de couleurs et de qualités
- TUILES AUTO-COLLANTES**
Marque Ti-Frère, 12X12, facile à poser
- CÉRAMIQUE POUR MUR**
6X8 blanc, 6X6 économique, 8X10 très chic
- CÉRAMIQUE POUR PLANCHER**
Style italien, haut de gamme, 7 couleurs en stock, 13X13

AUTRES SPÉCIAUX

- TAPIS COMMERCIAL**
Plus de 20 000 v.c. en stock, choix de qualité et de couleurs imbattables
À partir de seulement **3** 79 \$ v.c.
- TAPIS GAZON**
Toutes les couleurs et qualités disponibles
À partir de seulement **3** 99 \$ v.c.
- PRÉLARTS ÉCONOMIQUES**
Plus de 10 000 v.c. en stock, sans cirage
Domco, Mannington, Armstrong, Gerflor
À partir de seulement **4** 99 \$ v.c.

BEAUCOUP D'AUTRES PRODUITS EN VENTE EN MAGASIN !!!

PAPIER PEINT - PEINTURE

- TOUS LES FINIS DE PEINTURE, LE PLUS GRAND CHOIX DE PAPIER PEINT EN STOCK
- Service de coloration de peinture
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé de tous les produits Crown Diamond, Sunworthy, Provincial

TAPISSERIE

Plus de 1 000 modèles en stock, choix incroyables
pour toutes les pièces de la maison

LOTS DE TAPISSERIE

À LIQUIDER
Vaste choix
de modèles

PEINTURE TI-FRÈRE

Semi-lustre d'intérieur, mat à plafond,
apprêt-sceller, bonne qualité

BEAUCOUP D'AUTRES PRODUITS EN VENTE EN MAGASIN !!!

STORES

- VERTICAUX, HORIZONTAUX, TOILES, PLISSÉS, P.V.C., TISSUS, ALUMINIUM
- Stores verticaux fabriqués sur place sur mesure par des experts pendant que vous attendez
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Levolor, Holican, Hunter Douglas, Draco.

LOT SPÉCIAL DE STORES VERTICAUX

- ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 DE PLUS GRATUITEMENT⁽¹⁾
- ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 2 DE PLUS GRATUITEMENT
- ACHETEZ-EN 3, OBTENEZ-EN 3 DE PLUS GRATUITEMENT
- ACHETEZ-EN 4, OBTENEZ-EN 4 DE PLUS GRATUITEMENT

Les produits donnés doivent être de valeur égale ou inférieure à ceux achetés.

STORES VERTICAUX FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

Choix de modèles et de grandeurs, 3" 1/2, 2",

rails garanties à vie, bonne épaisseur, choix de couleurs

STORES VERTICAUX EN TISSUS

Choix de modèles, lamelles 3" 1/2

STORES HORIZONTAUX EN STOCK

Plus de 2500 modèles en stock, P.V.C. 1",

7 couleurs: blanc, ivoire, gris, lilas, noir, vert, granit.

STORES DE MARQUE LEVOLOR ET HUNTER DOUGLAS

Verticaux, horizontaux, plissés, en bois, choix illimité

de couleurs, garantie exclusive, fabriqué sur mesure.

AUTRES SPÉCIAUX

STORES PORTE-PATIO ÉCONOMIQUE

72"x84", choix de couleurs.

Meilleur prix à Québec, seulement **19** 99 \$

BEAUCOUP D'AUTRES PRODUITS EN VENTE EN MAGASIN !!!

LITERIE

DOUILLETES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS

- Confections garanties faites par des professionnelles
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Sheftex, Lawrence, Cannon, Griffith

DOUILLETES À LIQUIDER

Premiers arrivés, premiers servis

Choix de styles et de motifs, simple, double, queen, king.

À partir de seulement **2 pour 1** 69⁹⁹ \$ (simple)

ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE

Belle qualité, très confortable, 180 fils au pouce,

couleurs variés, simple, double, queen, king.

À partir de seulement **2 pour 1** 49⁹⁹ \$ (simple)

LIT-DANS-UN-SAC

Douillette, jupe de lit, cache-oreiller, drap contour,

drap plat, taie d'oreiller, simple, double, queen, king.

À partir de seulement **PAS DE TAXES** 99⁹⁹ \$ (simple)

COUSSINS DÉCORATIFS

Très confortables, beaux choix de couleurs.

À partir de seulement **PAS DE TAXES** 13⁹⁹ \$

AUTRES SPÉCIAUX

DOUILLETES ÉCONOMIQUES

Lavables, choix de modèles

Meilleur prix à Québec, seulement **19** 99 \$ (simple)

BEAUCOUP D'AUTRES PRODUITS EN VENTE EN MAGASIN !!!

(1) produits sélectionnés

TI-FRÈRE

215, boul. Hamel, Vanier

Ouvert: Lun. Mar. Merc. de 9h à 18h / Jeu. Ven. de 9h à 21h / Sam. de 9h à 17h / Dim. de 12h à 17h

L'UNIQUE
MAXI CENTRE
D'AUBAINES EN
DÉCORATION

La réglementation des examens de santé des mineurs contestée

MONTREAL (d'après PC) — Les dirigeants de l'Association des médecins du réseau public en santé au travail du Québec et ceux de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux s'opposent vivement à un projet de réglementation sur les examens de santé des travailleurs des mines adopté tout récemment par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Ces deux groupes craignent que le conseil des ministres québécois n'entérine prochainement le projet de réglementation, comme le lui suggère le conseil d'administration de la CSST.

Les dirigeants des régies régionales et les médecins du réseau public de santé font valoir que le nouveau règlement qui vise à assurer la surveillance médicale des travailleurs des mines exposés à l'amiante ou à la silice n'a pas son utilité.

« La capacité du certificat de santé du mineur de prévenir l'amiante ou le silicose est, au

mieux, inconnue, au pire, inexistant », fait valoir la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux dans un mémoire présenté à la CSST en janvier dernier.

Pour sa part, l'Association des médecins du réseau public en santé au travail du Québec estime que le certificat de santé exigé pour les mineurs constitue une mesure « anachronique et doit être abolie plutôt que reconduite comme le propose ce projet de règlement », soutient son président Luc Bhérér, dans une lettre adressée à la CSST, également en janvier.

Pour ceux qui courent toute la journée

Les chaussures de la collection American Classics de New Balance incorporent les technologies d'ajustement et de performance reconnues à nos souliers de course. La seule différence: elles paraissent mieux avec un complet.



new balance AB
Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

PROTHÈSES • ORTHÈSES
SAVARD
SERVICES • CONSEILS

2575, BOUL. HAMEL OUEST
QUÉBEC (Québec) G1P 2H9
(418) 681-6381



FAUBOURG
SIGNATURE

NOS RABAIS
ONT LA VIE COURTE
Hâtez-vous!

20% à 50%
sur marchandise printemps-été

60% sur sélection de ceintures

Promenades du Vieux-Québec, 692-6051
Place Ste-Foy, 657-6696

B I R K S



BAGUE DE FIANÇAILLES
À DIAMANTS BIRKS

Un total de 1.00 carat serti dans de l'or blanc ou jaune
18 carats. Magnifiquement fabriquée
à la main dans notre propre atelier d'orfèvrerie Birks.

PRIX EXCEPTIONNEL
2 995 \$



BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374



Objectif 200 000 \$

La Fondation du Centre hospitalier Chauveau a un objectif de 200 000 \$ cette année. Pour y parvenir, le directeur de la Fondation, M. Marcel Grenier, au centre, et le président de cette même Fondation, le Dr Émilien Sirois, à droite, comptent sur un tournoi de golf qui se tiendra le 17 juin au club de golf Lorette, sur un concert de Noël en novembre, et sur divers dons, sans parler du cocktail-bénéfice qui se tenait le 20 mai et lors duquel cette photographie a été prise. On y reconnaît, à gauche, l'ex-ministre Marc-Yvan Côté, qui avait accepté la présidence d'honneur de l'événement. Depuis cinq ans, cette fondation a remis au Centre hospitalier Chauveau près de 600 000 \$.

Bourses de doctorat

Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada a annoncé récemment les noms des gagnants du concours 1994-1995 de bourses de doctorat. Le conseil a accordé une bourse à 589 étudiants canadiens, représentant 34 disciplines pour un total de 8,5 millions \$. Une vingtaine de ces « docteurs » viennent de l'université Laval. Ce sont : Marc Audet et Dany Rondeau, philosophie ; Barbara Bader,

éducation ; Louis Bélanger et Chantal Blouin, sciences politiques ; Diane Baril, sociologie ; Julie Boudreau, Jeanne Bovet, et Katia Macias-Valadez, beaux-arts ; Martin Dumas, relations industrielles ; Jean-François Gaudreault-Desbiens, droit ; Hélène Guay, anthropologie ; Sylvie Hamel, éducation ; Céline Labrosse, Caroline Lebel et Linda Thibault, linguistique ; Line Nadeau, psychologie ; enfin, Jean-Michel Schembre, études médiévales. Chacune de ces bourses est d'une valeur de 14 436 \$.

Les Tifault

Pour la 11e année consécutive, les Tifault d'Amérique se réuniront le 18 juin, à l'Érablière du Lac, à Saint-Tite dans le comté de Lavolette. Renseignements : Paul-Émile Tifault, (819) 373-6591.

Les Trudel

Un grand rassemblement de la famille Trudel(e) aura lieu le 18 juin au parc de la rivière Batiscan, à Saint-Narcisse de Champlain, près de Trois-Rivières. Renseignements : Noël Trudel, 822-0576.

Saint-Rodrigue

Les 11 et 12 juin, au garage du presbytère de Saint-Rodrigue, la Société de Saint-Vincent de Paul de Saint-Rodrigue tiendra son marché aux puces annuel, de midi à 17 h samedi et de 9 h à 17 h, dimanche. Denise Vallée informe la population des quartiers environnants qu'elle peut offrir des biens à cette oeuvre communautaire.

Les Plante

Les descendants de Jean Plante qui s'était établi à Château-Richer en 1650, inaugureront, samedi à 10 h, dans le vieux cimetière de Château-Richer une plaque commémorative rendant hommage à leur ancêtre. Les Plante et leurs amis sont tous invités.

Le Sacrifice

On présentera, ce dimanche 12 juin, à 13 h 30, au Club social Victoria, dans le parc Victoria, un long métrage amateur de 85 minutes dont tous les rôles sont tenus par des jeunes de 12 à 18 ans. Réalisé en collaboration avec la ville de Québec, via Les Loisirs Acti-Ville, ce film vidéo comporterait, selon le réalisateur Gaétan Gagnon, des éléments qui risquent de choquer ou de ne pas convenir à certaines personnes. Renseignements : 529-7651.

Un divertissement de haut calibre pour papa!

SEGA



Ensemble sport Game Gear

Comprend un jeu vidéo Game Gear, une mallette de transport de luxe et des cartouches de jeu Série mondiale et Sonic II. Prime : offre de téléphone cellulaire Nokia (détails en magasin). Aussi inclus : bon à poster donnant droit à une vidéocassette des balles lentes de la Ligue de Baseball majeure.

174,99 \$
ch.
Jeux vidéo, rayon 693.

SEGA GENESIS

Ensemble sport Genesis

Comprend une cartouche de jeu Sonic II, un bloc de commande et une vidéocassette de la Série mondiale 1993 (en anglais seulement).

134,99 \$*
ch.
Jeux vidéo, rayon 693.



Aladdin
Jeu Game Gear.
Pour un joueur.
44,99 \$
ch.

X-Men
Jeu Game Gear.
Pour un joueur.
44,99 \$
ch.

Jurassic Park
Jeu Game Gear.
Pour un joueur.
44,99 \$
ch.

G.P. Rider
Jeu Game Gear.
Pour 1 ou 2 joueurs.
44,99 \$
ch.

Sonic Chaos
Jeu Game Gear.
Pour un joueur.
44,99 \$
ch.

World Series Baseball
Jeu Game Gear.
Pour 1 ou 2 joueurs.
44,99 \$
ch.

Blackjack
Jeu Game Gear.
Pour un joueur.
29,99 \$
ch.

Poker
Jeu Game Gear.
Pour un joueur.
29,99 \$
ch.



World Series Baseball
Jeu Genesis.
Pour 1 ou 2 joueurs.
64,99 \$
ch.

NBA Action
Jeu Genesis.
Pour 1 à 5 joueurs.
69,99 \$
ch.

NFL Football '94
Jeu Genesis.
Pour 1 ou 2 joueurs.
69,99 \$
ch.

Ren & Stimpy
Jeu Genesis.
Pour 1 ou 2 joueurs.
64,99 \$
ch.

Jurassic Park
Jeu Genesis.
Un joueur contre le Dinosaur ou le docteur Grant.
64,99 \$
ch.

Pebble Beach Golf
Jeu Genesis.
Pour 1 à 4 joueurs.
64,99 \$
ch.

Sonic III
Jeu Genesis.
Pour 1 ou 2 joueurs.
69,99 \$
ch.

Aladdin
Jeu Genesis.
Pour un joueur.
69,99 \$
ch.

Bloc de commande Genesis

Indispensable et facile à manier.
Jeux vidéo, rayon 693.

19,99 \$
ch.

Bloc de commande Genesis à 6 poussoirs

Permet d'effectuer plus rapidement certaines manœuvres spéciales.

24,99 \$
ch.

Base d'alimentation Powerback de Game Gear

Avec adaptateur c.a.
Jeux vidéo, rayon 693.

59,99 \$
ch.

Adaptateur c.a. pour Game Gear

Jeux vidéo, rayon 693.

19,99 \$
ch.



LA BAIE

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'art a son château dans la basse-ville

QUÉBEC — Quatre studios de danse, deux de répétition en théâtre, un de musique, des salles de réunions, des ateliers de réchauffement, des vestiaires, douches, bureaux et un bistro communautaire, voilà ce qu'abritera l'ancienne école technique du 310, boulevard Langelier, à compter de septembre.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Le Groupe de ressources techniques en arts (GRT-Arts) vient d'acquiescer ce qui fut plus récemment le CLSC Basse-Ville et un pavillon du cégep de Limoilou.

GRT-Arts, ce sont six organismes culturels, soit le Centre de valorisation du patrimoine vivant, le Conseil de la culture de la région de Québec, l'Ensemble Anonymus, le Groupe Danse Partout qui regroupe l'école de Danse de Québec et la compagnie Danse Partout, le Théâtre des Confettis et le Théâtre du Gros Mécano.

Le magnifique édifice de l'architecte René-Pamphile Lemay a été construit en 1909 à la manière des palais de la Renaissance et il est fort bien conservé dans ses appliques décoratives de plâtre, ses galeries, escaliers et moulures d'époque. À certains endroits, le marbre des marches d'escalier est tout usé par les pas mais néanmoins en excellent état, comme le sont aussi les tuiles céramiques des corridors.

« Nous avons essayé de tout récupérer, portes, fenêtres, et même les lavabos. Pour conserver le cachet d'époque mais aussi par souci d'économie », explique Richard Lavoie, le chargé de projet. Les travaux de réfection de

500 000 \$ ont débuté en avril et seront terminés en août. Ils consistent en le réaménagement de cloisons, l'installation d'extincteurs automatiques, de conduits de plomberie et d'électricité. Ainsi les planchers sont « soufflés » et isolés pour faciliter les exercices de danse, lesquels occuperont quatre salles.

« En installant des gicleurs, nous pouvons conserver les portes d'époque, un investissement indispensable pour un bâtiment de valeur patrimoniale. La structure de l'édifice était en bon état », explique l'architecte Luc Laperrière de la firme Gagnon, Guy, Letellier et Cyr.

Le projet, d'une valeur de près de 1 million \$, bénéficie d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications pour 760 500 \$ ainsi que de 25 000 \$ à la fois de la ville de Québec et du

CRCDQ. Il est financé par la Caisse d'économie des travailleurs de Québec. L'édifice a été obtenu de la Société immobilière du Québec pour 73 900 \$.

Le groupe GRT-Arts est également propriétaire du parc situé rue Saint-François où se situe le vieux moulin des Augustines mais le louera à la ville de Québec qui en fera l'entretien et le laissera

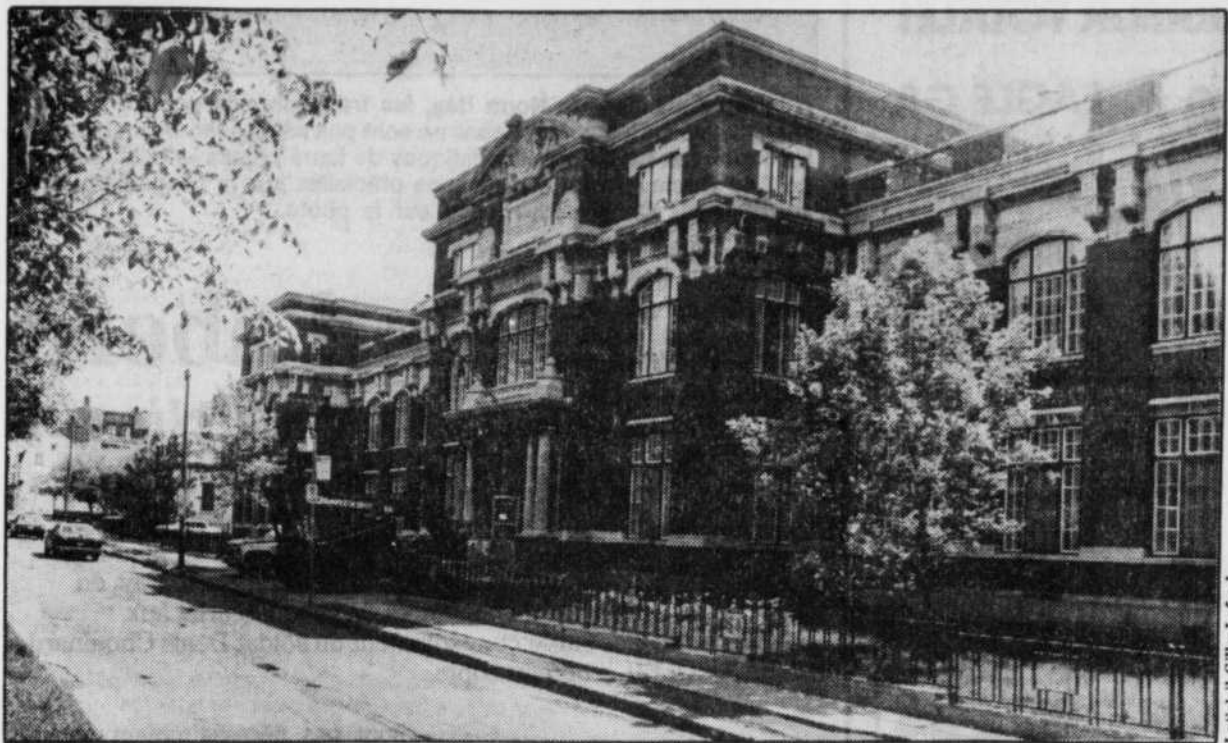
ainsi à la disposition des résidents de la basse-ville.

« Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement cohérent des organismes culturels et d'affirmation de Québec comme capitale culturelle. Son impact aura des retombées très positives pour la revitalisation du quartier Saint-Roch », affirme Brigitte Duchesneau, présidente de GRT-Arts.

Arts.

Mme Duchesneau a tenu à souligner l'importance de l'appui manifesté par le personnel du Bureau des arts et de la culture de la ville de Québec dans le démarrage du projet.

« Nos organismes n'auront plus à déménager de locaux à tous les ans », ajoute Mme Duchesneau.



L'ancienne école technique du boulevard Langelier devient un studio de théâtre, de musique et de danse.

TRÉSORS de L'ORIENT

EMMANUEL de retour après 5 ans!
SUPER LIQUIDATION DE MEUBLES DE CHINE
2 CONTENEURS À SACRIFIER!

20% à 50% moins cher qu'en 1989
Importation directe de Chine

QUELQUES EXEMPLES	PRIX COURANT MAGASIN TRADITIONNEL	NOTRE PRIX LIQUIDATION à partir de
Cabinet laqué 30" x 36"	500 \$	145 \$
Paravent laqué 4 panneaux 6 pieds	700 \$	295 \$
3 tables gigognes laquées	390 \$	195 \$
Cabinet télé laqué Coromandel	990 \$	590 \$
Mobilier de chambre laque peinte	5000 \$	Voir nos spéciaux
4 panneaux muraux laqués	200 \$	100 \$
Fauteuil Ming bois de rose	800 \$	395 \$
4 tables gigognes bois de rose	600 \$	295 \$
Mobilier salle à manger 11 morceaux bois de rose massif	5000 \$	2490 \$
Bar laque peinte, porte tournante	2500 \$	1390 \$

Plus de 500 articles et 100 000 \$ d'inventaire à des prix fous!
Cabinets, buffets, coffres, paravents, bars, tabourets, tableaux, meubles télé, tables gigognes, chaises de coin, tables à café, etc., statues de teck massif, porcelaines, tableaux coquille d'oeuf, vases en soie, terracotta, bronze, masques tribaux, kalagos, cloisonnés, ivoire...

QUANTITÉ LIMITÉE! 10 JOURS SEULEMENT!

OUVERTURE JEUDI 9 JUIN À 17h JUSQU'AU 19 JUIN

JEAN-TALON NORD
CHAREST OUEST
VOIE DE SERVICE JEAN-TALON SUD
BÉDARD MOORE
NOUS SOMMES ICI

IMMEUBLE MOORE / BÉDARD
1415, boul. Charest Ouest, local 133
Québec
683-6048
1000 pieds à l'ouest de St-Sacrement

HISTOIRE D'UN ROYAUME
Tour du monde Jos Maquillon
Spectacle, croisière
Tour de ville La Baie, guide et taxes
1er, 2, 7, 9, 16, 23, 30 juil. 6, 11, 13, 18, 19, 20, 27 août (1 jour)
7, 23 juil. 11, 18, 19 août (2 jours)
99\$ à 239\$

CASINO DE MONTRÉAL
IMAX (Titanic durée 1 h 45), oratoire St-Joseph, super-spectacle Le Baron Fou
12 juin, 2 et 9 juillet (1 jour)
115\$

VOYAGES SOLANGE GOULET
626-8966, 681-1456, 657-2004

Rêvez-vous de vacances ultra-reposantes, douces et énergisantes?

Vous avez alors besoin de

THALASSOTHÉRAPIE
à Paspébiac
Bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues, massages thérapeutiques...

Le bonheur
dans un somptueux manoir 19e siècle sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer... où vous vous laisserez vivre...

AUBERGE DU PARC
Informations et brochures: 1-800-463-0890

CONFÉRENCE CAUSERIE COMMERCE MONDIAL
L'ASSOCIATION DU CENTRE MONDIAL DU COMMERCE QUÉBEC-BEAUPORT INC.
WORLD TRADE CENTER ASSOCIATION QUÉBEC-BEAUPORT INC.

L'Association du centre mondial du commerce Québec-Beauport, en collaboration avec Samson Bélair/Deloitte & Touche, comptables agréés, vous invite à un déjeuner-conférence.

Sous le thème: «L'exportation des services aux États-Unis», le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du gouvernement canadien nous entretiendra sur les points suivants:

- les différents services du gouvernement canadien disponibles pour assister l'exportateur
- comment former des partenariats stratégiques avec des entreprises américaines
- les pratiques commerciales et opportunités aux États-Unis
- l'importance des différences culturelles
- les éléments permettant de s'assurer de faire ressortir ses compétences
- comment établir un réseau de communication efficace, etc.

DATE: Le mardi 14 juin 1994
HEURE: 8h à 10h30 a.m.
LIEU: Hôtel Leves Le Concorde
Salon Leduc Fortin
1225, Place Montcalm
Québec (Québec)

INVITÉ: Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

RÉSERVATION: S.V.P. confirmer votre présence auprès de madame Huguette Blaissonnette au (418) 666-8136 ou sans frais au 1-800-561-6793.

***COÛT:** membres: 45 \$ non membre: 50 \$

*Inclus: les taxes, le petit déjeuner et la troupe «La route du succès: l'exportation des services aux États-Unis».

Une collaboration
Samson Bélair
Deloitte & Touche

MannEquin

Régina n'hésite plus! Déjà son...

GRAND SOLDE ESTIVAL

Groupe de **CHANDAILS**
cour. de 158 \$ à 291 \$
Spécial
69\$ à 129\$

Groupe de **JUPES**
cour. de 190 \$ à 315 \$
Spécial
89\$ à 139\$

Tout est réduit de
30% - 40%
50% et plus

Rabais additionnel de
5%
si vous magasinez le dimanche de midi à 17 heures

TOUTES TAXES INCLUSES DANS NOS PRIX

Stationnement gratuit pour nos clientes

PLACE de la CITÉ

2600, boul. Laurier
Sainte-Foy

NOUVEAUX MODÈLES

Lanternes d'extérieur en aluminium coulé à l'épreuve de la corrosion, avec abat-jour en polycarbonate

59\$

59\$

Lampadaire à 3 lanternes avec poteau décoratif de 75 po inclus

369\$

Poteau non inclus **59\$**

JUIN

LE MOIS DE L'ÉCLAIRAGE D'EXTÉRIEUR

10% DE RABAIS
VOUS EST OFFERT SUR TOUS LES LUMINAIRES D'EXTÉRIEUR À PRIX RÉGULIER* EN MAGASIN

* À L'ACHAT DE 2 OBTENEZ
15% DE RABAIS

* À L'ACHAT DE 3 OBTENEZ
20% DE RABAIS

Les prix indiqués sont pour un fini blanc ou noir, ampoules non incluses. La plupart de ces modèles sont aussi disponibles en fini laiton ou en fini vert pour un prix légèrement supérieur.

boiteau
luminaire

Le Spécialiste de l'éclairage

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271

Sainte-Justine qualifie de sensationnalisme l'information sur le médicament non autorisé

MONTREAL (d'après PC) — Les autorités de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal rejettent, en les taxant de sensationnalisme, les accusations diffusées dans un reportage de Radio-Canada concernant l'utilisation d'un médicament expérimental qui aurait mis en danger la vie de deux enfants auxquels on l'a administré.

Ce médicament est vendu depuis le début des années 70 par le département de chirurgie de l'Université du Minnesota, mais il n'était pas approuvé par les autorités fédérales américaines.

Des documents déposés par le gouvernement américain en cour supérieure, à Montréal, indiquent que les producteurs américains de ce médicament auraient omis de

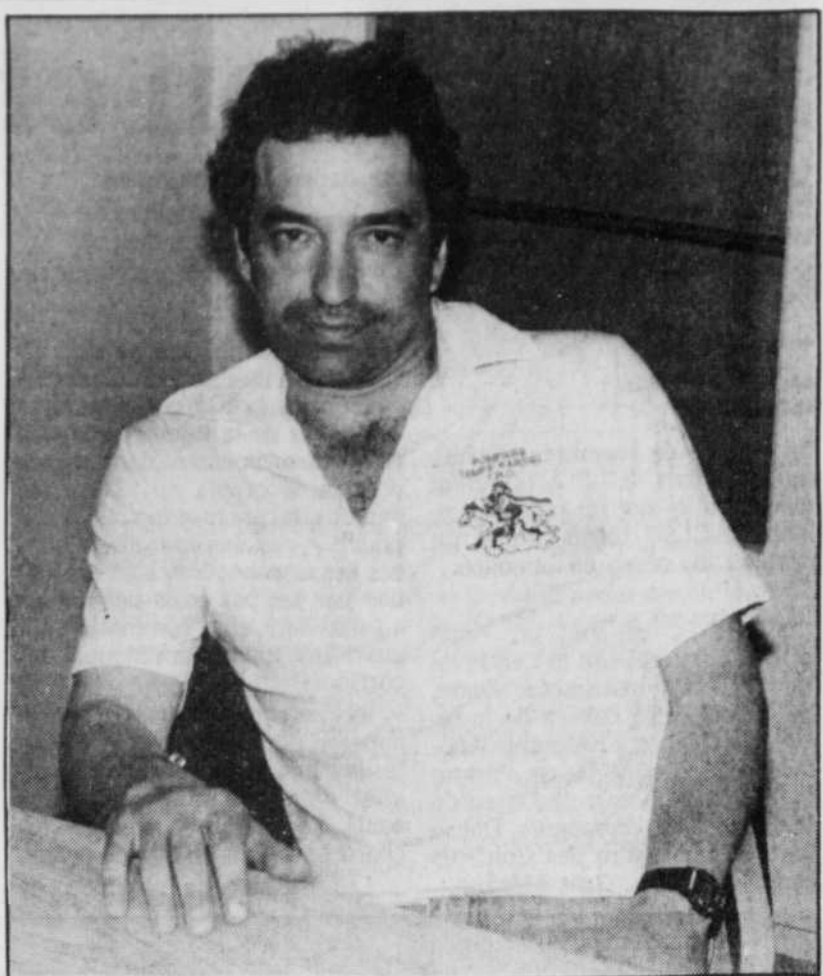
signaler que deux enfants ont eu des réactions qui ont mis leur vie en danger après avoir reçu une injection d'ALG lors d'une transplantation rénale à l'hôpital Sainte-Justine.

Le décès de deux personnes qui avaient reçu des injections semblables, aux États-Unis, a amené l'Administration des aliments et drogues à ordonner l'interruption de sa production en août 1992.

«L'ALG était employé depuis 1968. Deux personnes sont mortes aux États-Unis après avoir consommé ce médicament, mais en

20 ans, l'aspirine a dû en tuer bien davantage», a souligné la porte-parole de l'hôpital, Hélène Saint-Hilaire. À Sainte-Justine, 51 patients ont été traités avec ce médicament; du nombre, deux ont eu des réactions allergiques secondaires et, traités immédiatement, se sont rétablis sans avoir à se rendre aux soins intensifs.

À Santé Canada, la responsable du contrôle des médicaments expérimentaux, Mme Darryl Krepps, n'était pas au courant des cas survenus à l'hôpital Sainte-Justine.



À la base militaire de North Bay, les francophones doivent maîtriser l'anglais mais « les anglophones ne sont pas nécessairement obligés de répondre aux exigences linguistiques de leurs postes », indique le rapport du Commissariat aux langues officielles sur le congédiement du soldat Denis Chouinard, montré sur la photo.

Mon verdict:
maximum d'économie!
LES GOODYEAR SONT TROP CHERS? ERREUR TOTALE!

DECATHLON
Fiabilité et traction toutes saisons à prix populaire

39⁹⁵\$
P155 / R0R13 blanc blanc

Dimension blanc blanc
Prix
P165/R0R13 47,29\$
P185/R0R13 55,24\$
P195/R75R14 57,06\$
P215/R75R15 69,14\$

EAGLE GA
Le toutes saisons haut de gamme. Robustesse sur le bas prix courant.

25% de rabais

AQUATRED
Haute performance et traction toutes saisons

4 au prix de 3

Achetez trois pneus au bas prix courant et obtenez le quatrième gratuitement.

EAGLE GT II
Le toutes saisons de performance à prix abordable à compter de

80⁹⁵\$
P195/R14 RSL

Autres dimensions offertes à bas prix courant.

Le forfait Prêt pour l'été 37\$

- Vidange d'huile, changement de filtre et lubrification.
- Permutation et inspection des pneus pour déceler tout fendillement ou entaille et vérification de la pression.
- Mise à niveau de tous les liquides : freins, différentiel, boîte de vitesses et servofrein.
- Analyses du système électrique.
- Ajustement des courroies et des colliers de boyau, s'il y a lieu.
- Inspection du système de refroidissement et des composants de la direction et de la timonerie.
- Inspection des freins avant et arrière, nettoyage des freins arrière.
- Une réserve de quatre litres de lave-glace d'été.

Offre valable pour la plupart des voitures et camionnettes chez les détaillants participants. En vigueur jusqu'au 17 juillet 1994.

Le forfait Freins avant 79\$

- Remplacement des plaquettes des disques avant.
- Regainage des roulements de roues avant, s'il y a lieu.
- Mise à niveau du liquide du maître cylindre.
- Inspection de la timonerie, des amortisseurs et des jambes de force.
- Vérification et correction de la pression des pneus.
- Inspection des feux d'arrêt.

Offre valable pour la plupart des voitures et camionnettes chez les détaillants participants. En vigueur jusqu'au 17 juillet 1994.

AUGMENTEZ VOTRE MILLAGE AIR MILES

Collectionnez des milles aériens AIR MILES à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear. Tous les détails chez les détaillants participants. Le solde prend fin le 18 juin 1994. Téléphonnez pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles offerts à rabais. Les économies peuvent varier. Jusqu'à quatre mois pour payer les achats de plus de 250 \$ par carte de crédit « suite à l'approbation du crédit ».

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

QUÉBEC
1220, boul. Charest Ouest
581-4646

701, boul. Les Galeries
522-4191

2600, boul. Montmorency
566-8900

LÉVIS
155, Route du Président Kennedy
833-3282

LES SAULES
3755, boul. Hamel Ouest
871-6740

STE-FOY
3115, boul. Hochetaga
653-0841

THETFORD MINES
515, boul. Smith
338-5163

BEAUPORT
639, rue Clémenceau
661-1212

CHARLESBOURG
1766, boul. St-Joseph
628-0203

CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR
DUBERGER
1900, Léon Harmel
683-2521

DÉTAILLANTS INDÉPENDANTS

VILLE VANIER
Autopneu RGM
385, rue Lavoie
683-1010

QUÉBEC
Desharnais Service
Pneus
710, boul. Charest O.
681-6041

*Magasin qui ne participe pas au plan de paiement différé de quatre mois.

L'anglais d'abord

Le bilinguisme, une fiction à la base militaire de North Bay

QUÉBEC — Jusqu'en 1992, le bilinguisme en prenait pour son rhume chez les pompiers de la base militaire de North Bay, en Ontario, révèle le rapport d'enquête du Commissariat aux langues officielles sur le congédiement du soldat Denis Chouinard, dont LE SOLEIL a obtenu copie.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

L'ex-militaire de Trois-Rivières a déposé il y a quelques mois une poursuite de 325 000 \$ contre l'armée après que l'organisme fédéral eut jugé qu'on l'avait injustement renvoyé. Chouinard allègue qu'on ne lui a pas donné la chance d'atteindre le degré de maîtrise de l'anglais exigé pour compléter sa formation de pompier, alors que ses confrères anglophones n'avaient pas, eux, à maîtriser la langue française malgré une directive en ce sens.

Dans leur rapport déposé en avril 1992, les enquêteurs constatent qu'alors que les aspirants pompiers francophones doivent atteindre une connaissance « élémentaire » de l'anglais lorsqu'ils sont assignés à une base bilingue, « à l'inverse, les anglophones ne

sont pas nécessairement obligés de répondre aux exigences linguistiques de leurs postes ».

Ils ajoutent que « bien que la base de North Bay soit désignée unité bilingue, nous avons été informés que, dans les faits, d'une façon réaliste, la langue de travail est l'anglais. Le français n'a donc pas la place qui lui revient ». « Tout se passe toujours en anglais ici... c'est parce que l'anglais est la langue prédominante, chez nous, dans le service », racontent les officiers de la caserne de pompiers.

L'analyse des effectifs de la brigade incendie révèle que sur 39 pompiers, 13 sont francophones (33 %), ce qui est au-dessus de la représentation francophone dans la région de North Bay. Toutefois, tous les postes de niveau équivalent ou supérieur au poste d'adjudant (dirigeant d'une équipe de la brigade) sont occupés par des anglophones.

Qui plus est, trois adjudants sur quatre n'ont pas atteint le profil linguistique de la profession et la situation du quatrième officier est inconnue. Même le chef des pompiers ne possédait pas un français suffisant pour rencontrer le profil linguistique exigé.

Le Commissariat aux langues officielles constate enfin qu'il est impossible pour un francophone de suivre la dernière étape de sa formation de pompier, un cours de 77 jours, dans sa langue maternelle. À l'époque, le cours n'était offert qu'en anglais partout au pays.

Recommandations

À la suite du constat, le Commissariat recommande notamment de :

- prendre toutes les mesures appropriées pour que le milieu de travail de la base de North Bay réponde aux exigences de la Loi sur les langues officielles ;
- s'assurer que les cours non offerts en français pour les fonctions de pompier soient dorénavant fournis dans cette langue ;
- instituer, dans le groupe pompiers, un régime accordant des chances égales d'emploi et d'avancement aux membres des deux communautés linguistiques.

Réaction de l'armée

Appelé à réagir, le porte-parole du Commissariat aux langues officielles, M. Enrico del Castello, a fait savoir qu'à la suite du rapport, l'armée a finalement pris les moyens pour que le dernier cours de formation donnant accès au métier de pompier (niveau cinq) se donne en français. Quant au reste des recommandations, on ignore pour l'instant si des démarches ont été entreprises pour les mettre en oeuvre. « On va vérifier au cours des prochains mois », a dit M. del Castello.

Les forces armées ont préféré ne pas commenter l'affaire étant donné qu'elle est devant les tribunaux.

Sans le texte pompeux et la photo parfaite d'une voiture dont l'extérieur au poli éblouissant brille dans la lumière du matin, il ne reste que les chiffres, et les chiffres ne mentent pas...

Infiniti J30

Voici les nôtres

Infiniti J30 1994	BMW 525i 1994	Lexus ES300 1994 (cuir et toit ouvrant)	Acura Legend LS 1994	Mercedes C280W 1994	
PDSF (options comprises)	45 000 \$	52 600 \$	44 750 \$	49 400 \$	47 650 \$
Chevaux-vapeur	210	189	188	200	194
Télécommande d'ouverture sans clé	Standard	N/D	Standard	N/D	N/D
Dessus de sièges en cuir	Standard	Standard	Standard	Standard	En option
Sièges avant chauffants avec contrôle individuel	Standard	Standard	Standard	Standard	En option
Lecteur de disques compacts	Standard	En option	Standard	En option	En option
Dispositif antivol	Standard	Standard	Standard	Standard	En option
Garantie intégrale du véhicule	4 ans / 100 000 km	4 ans / 80 000 km	4 ans / 80 000 km	3 ans / 60 000 km	4 ans / 80 000 km
Voiture de courtoisie	Standard	N/D	Standard	Disponible	N/D

à partir de **599\$** par mois

Crédit-bail

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. Tableau basé sur les caractéristiques 1994 fournies le 1er mars 1994 par les fabricants de ces modèles. *Crédit-bail de 48 mois avec versement initial de 6 500 \$ ou échange équivalent. Aucun dépôt de sécurité requis. Première mensualité payée par Infiniti. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Taxes et immatriculation en sus. Option de rachat fixée 17 100 \$. Cette offre s'applique au modèle de base 1994. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails concernant le crédit-bail. **Selon l'éventualité qui survient en premier. *BMW 525i, Lexus ES300, Acura Legend LS et Mercedes C280W sont respectivement des marques déposées de BMW Canada Inc., Lexus, une division de Toyota Canada Inc., Honda Canada Inc. et Mercedes-Benz Canada Inc. *Offert uniquement chez les concessionnaires participants au programme de courtoisie Acura. Pour plus de renseignements ou pour obtenir une pochette d'information sur la J30, composez le 1 800 361-4792, poste 57.

INFINITI QUÉBEC
5055, boul. des Gradini
Québec (Québec)
(418) 528-2525

PUBLI-REPORTAGE

La Semaine nationale des transports

Les transports : • Moteurs de l'économie canadienne • Déplacer du monde et des marchandises

L'intermodal, la clé de l'avenir

Les politiques, programmes et services de transport du gouvernement du Canada pour les années 1990 et au-delà seront façonnés pour offrir un environnement qui stimule la concurrence et contribue à la survie et à la prospérité d'une industrie viable.

Au sein de cet environnement, le gouvernement et l'industrie doivent travailler ensemble à créer des liens opérationnels qui façonneront le réseau de transport sans failles, sécuritaire et efficace dont nous avons besoin pour répondre efficacement à la concurrence des marchés mondiaux.

«L'intermodal, la clé de l'avenir», est un thème fort approprié pour la **Semaine nationale des transports 1994**. Il s'ajoute aux initiatives de politique et de réglementation que le gouvernement et l'industrie prennent pour promouvoir l'harmonisation des services de transport complémentaires.

L'intermodalisme, soit le recours à deux ou plusieurs modes lors d'une opération continue en vertu d'un connaissance unique, s'implante de plus en plus au Canada. Ceci est particulièrement vrai au chapitre de l'import-export qui repose sur les applications informatiques et des procédures rationalisées pour acheminer rapidement les biens aux marchés et au meilleur prix possible.

L'industrie des transports fait largement appel à de nouvelles initiatives dans l'échange électronique des données et d'autres techniques électroniques commerciales. Les avantages de l'alliance entre le gouvernement et l'industrie des transports, Avantage Canada, se sont fait sentir dans de nombreux secteurs. Ainsi, les barrières à des services de transport plus intégrés et plus économiques sont en voie d'être éliminées et les routages de trafic au sein du pays sont utilisés pour en tirer le meilleur parti.

Le gouvernement est d'avis que des réseaux modernes et améliorés de transport intermodal contribueront à la croissance économique à long terme en permettant aux Canadiens de recevoir et d'expédier leurs marchandises vers les marchés rapidement et à des coûts concurrentiels.

Dans ce contexte, Transports Canada assumera son rôle de partenaire important et travaillera en étroite collaboration avec l'industrie, les syndicats et d'autres paliers de gouvernement afin de promouvoir des initiatives conçues pour rendre nos réseaux de transport plus rapides, plus sécuritaires et plus fiables.

L'intermodalisme est l'une des clés de voûte d'un réseau de transport efficace et innovateur. L'industrie canadienne des transports peut être fière de ses réalisations dans ce domaine.

L'industrie peut aussi s'enorgueillir du travail et de l'ingéniosité des hommes et des femmes qui gardent en marche le réseau canadien des transports comme il se doit.

En foi de quoi, il me fait grand plaisir de proclamer la semaine du 5 au 11 juin 1994 la **Semaine nationale des transports**.

Douglas Young
Président honoraire
Semaine nationale des
transports 1994



Une fois par année, nous nous arrêtons pour saluer nos concurrents.

À l'occasion de la Semaine nationale des transports, CN Amérique du Nord rend hommage aux autres entreprises de transport.

Le thème de cette année, l'intermodal, nous incite d'ailleurs à le faire, puisque nous travaillons de concert avec l'industrie du camionnage. En effet, les remorques et les conteneurs que nous acheminons par rail sur longues distances sont ensuite confiés à des entreprises routières, ce qui nous permet d'assurer un service porte-à-porte à nos clients. L'intermodal repose sur l'esprit de collaboration.

Grâce à cette collaboration d'ailleurs, nos services intermodaux sont devenus le secteur d'activités qui connaît la croissance la plus rapide. C'est pourquoi nous agrandissons nos terminaux de Toronto et de Montréal et nous construisons un nouveau tunnel entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan), afin d'accélérer l'acheminement de conteneurs gerbés et de wagons porte-automobiles à destination et au départ de Chicago.

Parce qu'à CN Amérique du Nord, notre préoccupation constante est de maintenir le Canada sur la voie du progrès.

CN
AMÉRIQUE DU NORD

Un continent à votre portée

L'intermodal : activité phare du transport ferroviaire canadien

Les transports qui associent le mode ferroviaire aux modes routier et maritime — d'où leur nom de transports intermodaux — sont l'activité des chemins de fer qui connaît la plus forte croissance. L'association des points forts d'un mode avec ceux de l'autre, parfois dans le cadre d'une alliance stratégique, se traduit par une réduction des coûts d'exploitation et une parfaite attention apportée à la fiabilité du service.

La technique intermodale n'est pas nouvelle, mais c'est à partir de 1990 qu'elle a fait sa marque, avec les liaisons intermodales importantes qui se sont tissées entre tous les grands centres d'Amérique du Nord. Les fermiers de Nouvelle-Écosse pratiquaient déjà l'intermodal quand, au lieu de prendre la route, ils faisaient transporter leurs charrettes sur des wagons plats jusqu'au marché où ils vendaient leurs produits. Les premiers transports de semi-remorques sur wagon plat remontent, eux, aux années 50. Le conteneur est apparu en transport maritime à la fin des années 60 et a gagné le transport terrestre dans les années 70.

La technique intermodale, qui joint l'économie du transport ferroviaire sur les longs parcours à la commodité du porte-à-porte offerte par le camion, commença à attirer l'attention des chargeurs. En 1992, près de la moitié en était adepte. Et comme cette clientèle réclame sans cesse des liaisons plus souples et sans rupture avec ses marchés d'Amérique du Nord et d'outre-mer, la révolution intermodale a devant elle un bel avenir!

Les transporteurs ferroviaires ont établi des réseaux de terminaux effi-

caces, ils ont mis au point des types de matériel nouveaux, d'emploi plus souple, ils ont intégré des technologies nouvelles et ils ont rationalisé leur exploitation. Plus performants, leurs locomotives et leurs wagons se prêtent au transport d'une grande variété de produits à valeur ajoutée élevée.

Il peut s'agir aussi bien de pièces automobiles et de véhicules complets, que de pastilles de plastique ou de produits sidérurgiques. Grâce aux progrès du matériel de transport sous température dirigée, les chemins de fer ont pu prendre pied sur le marché des denrées périssables et des aliments emballés et surgelés.

L'une des plus grandes évolutions de cette technique a été l'avènement du gerbage ou, si l'on préfère, du chargement superposé des conteneurs sur les wagons, qui double d'un seul coup la capacité d'un train. À un prix de revient, une souplesse et des économies d'échelle d'un niveau sans précédent, le gerbage ajoute une qualité de roulement insurpassée, tenant à la compacité des chargements et à la position basse de leur centre de gravité, ce qui limite les risques de déplacement des charges en cours de route.

Afin d'élargir encore leur marché, les grands du transport ferroviaire et routier scellent des alliances pour proposer au client, en une offre unique, la prise en charge complète de son problème de transport, le libérant du souci de s'occuper du passage de son envoi d'un transporteur à un autre.

Économique, sans rupture, l'intermodal est assurément une réponse au problème d'intégration du transport des marchandises.

Le transport intermodal est en plein essor

OTTAWA — La Semaine nationale des transports (SNT) de 1994 se déroulera dans tout le Canada du 5 au 11 juin, sous le thème : *L'intermodal, la clé de l'avenir*.

Le transport intermodal s'entend de l'utilisation de plus d'un mode de transport des voyageurs ou des marchandises jusqu'à destination. L'expédition de conteneurs peut par exemple faire appel aux transports maritime, ferroviaire, routier et parfois même aérien. Dans certains cas, des remorques routières peuvent être transportées sur des wagons plats ou être converties en matériel roulant ferroviaire.

En ce qui a trait au trafic-voyageurs, le transport intermodal s'entend du transfert d'un mode à un autre. L'utilisation d'une voiture ou d'un taxi pour se rendre à une gare routière ou ferroviaire ou à un aéroport en sont des exemples, au même titre que les services de navette par autobus ou par train assurés depuis les aéroports ou à destination de ceux-ci. Dans cette foulée, soulignons que même la bicyclette peut constituer un maillon important d'un système intermodal de transport en commun. Enfin, n'oublions pas les traversiers pour passagers, lesquels représentent une forme bien visible de transport intermodal puisqu'en plus des voyageurs, ils transportent également des bicyclettes, des automobiles et des camions.

Le transport intermodal connaît actuellement un essor remarquable en Amérique du Nord et c'est d'ailleurs pourquoi le Canada suit de très près l'évolution de ce trafic au sud de la frontière.

L'industrie canadienne des transports n'a pas échappé à la globalisation des marchés. Aussi, au cours de la prochaine décennie, nous assisterons à une intégration croissante des réseaux de transport au Canada et aux États-Unis. C'est du moins l'opinion qu'avance M. André Pageot, directeur général, Politiques et programmes maritimes, de Transports Canada à Ottawa.

Bien que les réseaux ferroviaires et routiers du pays demeurent principalement exploités selon un axe géographique est-ouest, on peut par ailleurs observer une importante percée du trafic nord-sud, ce qui a pour effet d'amener les compagnies canadiennes de transport à livrer davantage concurrence à leurs homologues des États-Unis.

Au cours des dernières années, les compagnies ferroviaires canadiennes ont pris diverses mesures aux fins d'améliorer leur capacité de transport intermodal. Ainsi, CN Amérique du Nord et Réseau CP

Rail ont accru le dégagement de leurs tunnels afin d'y permettre le passage de wagons à deux niveaux de chargement pour le transport de conteneurs d'un océan à l'autre.

La Commission d'examen de la Loi sur les transports nationaux a reconnu l'importance du secteur intermodal et de son rôle au sein des réseaux de transport du Canada. La Commission a d'ailleurs recommandé qu'il soit clairement indiqué dans cette loi que le transport intermodal fait partie intégrante de la politique des transports.

L'importance de mettre en place un réseau intermodal efficace devient évidente lorsqu'on examine les expéditions outre-mer de marchandises conteneurisées. «Les principaux ports canadiens de manutention des conteneurs desservent un marché nord-américain et doivent donc demeurer concurrentiels avec ceux des États-Unis s'ils veulent conserver leur part de ce marché», de dire M. Pageot.

En 1992, la Société canadienne des ports, CN Amérique du Nord et Réseau CP Rail ont conjugué leurs efforts et leurs ressources dans le cadre d'une initiative appelée «Avantage Canada», dont le but est de promouvoir l'instauration d'un réseau pancanadien intégré de transport.

La mise en oeuvre de cette initiative s'appuyait notamment sur le recours à une nouvelle technologie de l'information grâce à laquelle les principaux intervenants de l'industrie canadienne des transports sont aujourd'hui interreliés, en l'occurrence les gouvernements, les sociétés de camionnage, les compagnies ferroviaires et les lignes maritimes, sans oublier les utilisateurs des services de transport, c'est-à-dire les importateurs, les exportateurs et les expéditeurs de marchandises destinées au marché intérieur.

Depuis son bureau d'Ottawa, à la Société canadienne des ports, M. Patrick Walsh, directeur, Avantage Canada, a indiqué que des initiatives de ce genre visent avant tout à favoriser un changement d'attitude chez les principaux intervenants du secteur des transports et à les inciter à mettre de côté leur philosophie traditionnelle d'antagonisme pour se tourner dorénavant vers des stratégies de collaboration totale et de complémentarité. La vision des transports du Canada englobe les nouveaux marchés internationaux sans négliger la nécessité d'obtenir le meilleur rendement possible des itinéraires de trafic intérieur, a-t-il ajouté.

PRENEZ LE CONTROLE!

Prenez un cours!

Avant de prendre le large, apprenez à maîtriser davantage votre embarcation. La Garde côtière canadienne publie des répertoires régionaux de cours sur la navigation et la sécurité nautique. Des techniques de navigation aux différentes manoeuvres, il y a un cours pour tous les amateurs de sports nautiques, quels que soient leur âge et leur expérience. Téléphonnez aujourd'hui même pour obtenir votre exemplaire, inscrivez-vous à un cours et passez un bel été sur l'eau en toute sécurité!



1 800 267-6687

Garde côtière canadienne Canadian Coast Guard

Canada

ÉDITORIAL

Le contrôle d'hier sur la télé de demain

Les Canadiens achètent le livre, le journal ou la revue qu'ils désirent lire, fréquentent les cinémas à leur gré, louent les vidéos de leur choix, accèdent de plus en plus facilement aux réseaux de communication informatique, se branchent sur les ondes courtes à leur guise. Mais ils regardent la télévision selon l'humeur de Keith Spicer et de ses collègues.

Quelle incongruité, en cette époque de globalisation, que ce spectacle de favoris de politiciens choisir ce que le grand public a le droit de voir et d'entendre, décider du type d'information qu'ils recevront, à quelle heure et avec quel budget.

Alors que le public recevra à court terme quelque 500 chaînes directement des satellites, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a sévi une fois de plus cette semaine en donnant huit nouveaux permis de langue anglaise et deux de langue française.

Répondant à une cruelle logique économique, l'organisme viole le principe de la dualité linguistique canadienne. RDI, le Réseau de l'information animé par Radio-Canada, desservira les francophones de l'Acadie à l'Outaouais. Ailleurs, la francophonie devra hurler, comme lorsqu'elle réclame des toilettes à l'école française de Kingston, probablement avec le même succès.

Au Québec, par contre, les abonnés du câble devront payer pour RDI, que cela les intéresse ou non. Sans doute le CRTC estime-t-il que s'ils ont été assez naïfs pour gober Météo-Média ou le Réseau des Sports tout en se voyant privés, dans plusieurs régions, du réseau public Newsworld, ils avaleront n'importe quoi.

Mais ce choix, comme celui d'un réseau Art et Divertissement spécialisé dans la culture et le cinéma qui attaquera à la fois Radio-Québec et TV5, constitue de la petite bière dans la mare télévisuelle. A&D (souhaitons-lui un sigle plus intelligent) sabote d'ailleurs ces deux chaînes à peu de frais car il n'est tenu qu'à 30 % de contenu canadien, en soirée.

En fait, le CRTC a donné deux permis à des groupes francophones pour éviter une tempête de récriminations politiques. Il aurait pu accepter d'autres demandes, notamment de télévision à la carte, sans avoir à proférer beaucoup de justifications supplémentaires.

L'organisme fédéral s'occupe à la fois de culture et de technologie. Dans les deux cas, toutefois, le débat se ramène vite aux questions financières.

Si quelqu'un croit s'enrichir en diffusant 70 % d'informations d'intérêt particulier pour les femmes, comme Moffatt Communications de Winnipeg, il lui accorde un permis malgré le sectarisme évident d'une telle proposition. Encore un peu plus, et chaque religion aurait obtenu le feu vert pour quêter sur les ondes à plein temps.

La technologie nouvelle rendra caduque à court terme la nécessité d'un contrôle sur le volet purement technique. Le gouvernement canadien ne peut mener un combat d'arrière-garde contre les envahisseurs des ondes dans un contexte de libre-échange.

Oserait-on sortir les Flintstones de nos salles de cinéma? Pourquoi alors interdire Walt Disney dans nos salons? Il faut faire confiance au public, qui regarde les émissions qui collent le plus à sa réalité et à ses besoins de loisirs, et cesser de penser à sa place.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur:

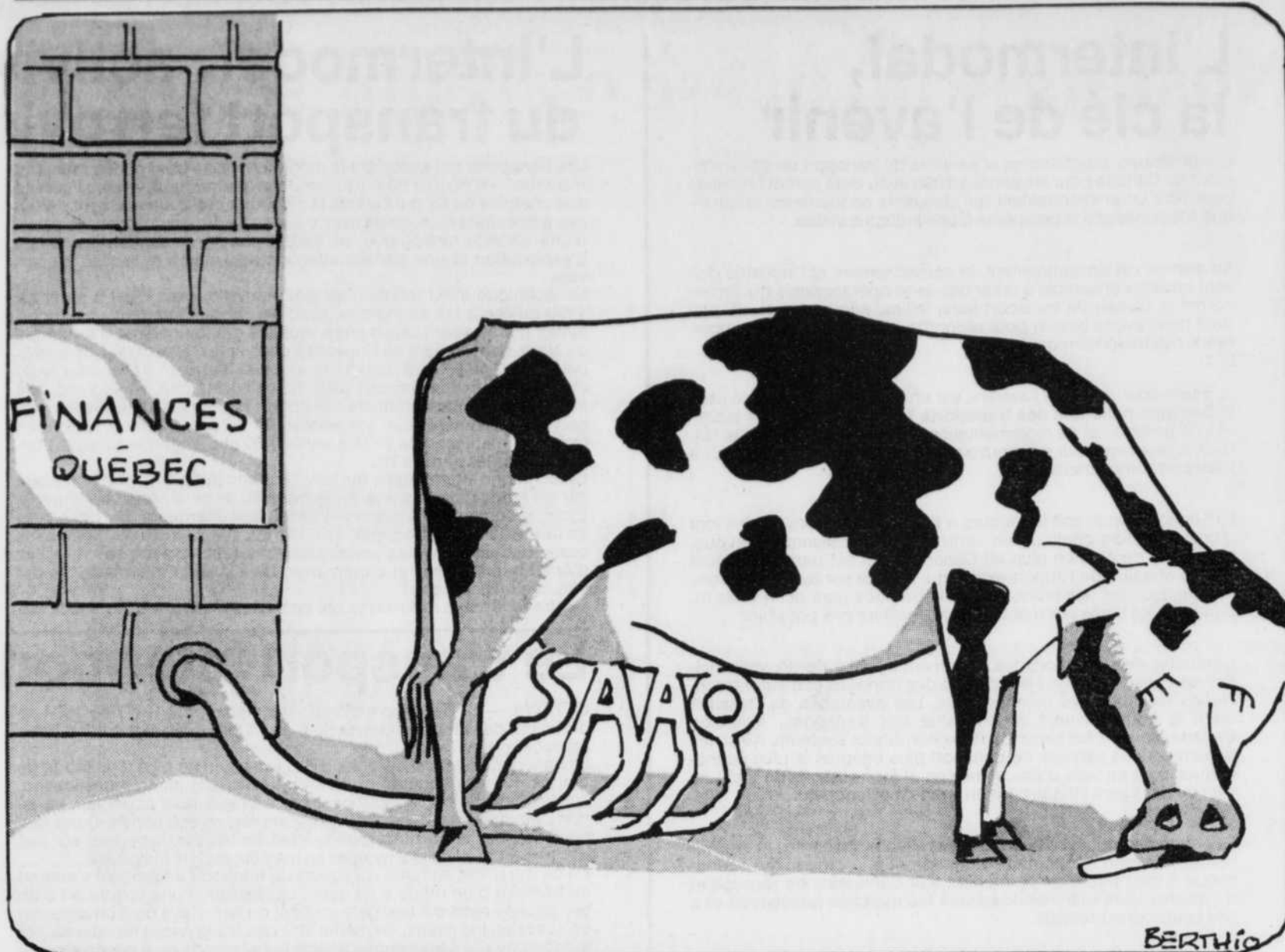
GILBERT LACASSE

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES



Le titre que Jean-François Lisée a donné à la suite du *Tricheur* accrochera probablement moins. Pourtant, à bien y penser, il est encore plus inquiétant d'avoir comme premier ministre un naufragé qui conduit son propre navire sur le récif. Au sens figuré, le Petit Robert définit un naufragé comme étant « celui qui provoque la ruine de ».

On a vu, dans le tome 1, comment Robert Bourassa avait avisé secrètement ses homologues du Canada anglais qu'en aucun cas il n'envisageait de réaliser la souveraineté, malgré les recommandations de la Commission Bélanger-Campeau et du rapport Allaire. Son bluff ne s'adressait qu'à ses compatriotes du Québec.

On n'est donc pas surpris des piètres résultats des négociations qui devaient mener à l'Accord de Charlottetown et au référendum d'octobre 1992. La lecture du *Tricheur* déclenchait un réflexe d'indignation devant la duplicité décrite par Lisée. En refermant *Le Naufragé*, qui raconte en détail « l'écrasement » de M. Bourassa, c'est presque de la pitié qu'on ressent.

La publication du contenu d'une conversation entre Diane Wilhelmy et André Tremblay, en pleine campagne référendaire, nous avait préparé au pire. Mais j'avoue avoir du mal à croire le témoignage de ce membre de la délégation québécoise, qui raconte que M. Bourassa, n'osant pas affronter les autres premiers ministres, demandait aux fonctionnaires rédacteurs de trier les textes en cachette.

« C'est à Charlottetown que j'ai découvert le pot aux roses. Tu ne veux pas voir ton premier ministre comme un être impuissant. Tu te refuses à voir l'évidence. Dans toute la délégation, quand on s'est rendu compte de ça, c'était une atmosphère d'enterrement. À la fin, c'était pas de la révolte, c'était de la peine ». (p. 440)

Dans ce climat de rébellion larvée des experts du SAIC, on comprend mieux ce qui

Le Naufragé



La chronique de
Michel
DAVID

a pu pousser quelqu'un à transmettre à Lisée ces « Dossiers secrets » publiés dans *L'actualité*, qui sont venus empoisonner la vie de M. Bourassa et clouer le cercueil du OUI, à 10 jours du référendum.

Même les ministres francophones de M. Mulroney, qui sont pourtant parmi les plus intéressés à ce qu'il y ait une entente, n'en reviennent pas de la mollesse de M. Bourassa. Par exemple, Benoît Bouchard : « En deux semaines, je n'ai pas entendu Robert dire oui ou non. C'est la négociation sur la retraite tout le temps. On prend pas l'offensive. On n'attaque pas ». (p. 357).

On assiste également aux efforts désespérés de Gil Rémillard pour essayer de sauver les meubles. Il tombe tellement sur les nerfs de Mulroney, avec ses récriminations, qu'à un moment donné, celui-ci le plaque au mur et lui lance : « *Go fuck yourself* ». (p. 353) Puis, il se tourne vers M. Bourassa et lui dit : « C'est toi le premier ministre, c'est à toi de décider ». Humiliant.

Il y a aussi cet épisode où le premier ministre du Québec tente d'acheter la soumission de son député dissident Jean-Guy Saint-Roch, en lui faisant miroiter une présidence de compagnie, et celle de Mario Dumont, en lui proposant de le faire admettre au Massachusetts Institute of Technology. Pas très édifiant non plus.

Lisée raconte comment son ami Brian l'a entraîné contre son gré dans l'aventure référendaire. Lui-même aurait préféré faire entériner les « offres » du Canada anglais par l'Assemblée nationale ou en faire un enjeu électoral. « C'est ta préférence. Mais moi, j'ai l'autorité, légale, morale et constitutionnelle, et je vais le faire », a répliqué l'autre. (p. 291)

Le récit de la campagne référendaire n'apporte pas beaucoup d'éléments neufs. Lisée n'a pas réussi à identifier celui qui a enregistré clandestinement la conversation Wilhelmy-Tremblay et il ne dévoile évidemment pas la source de ses « Dossiers secrets ».

L'intérêt de ce chapitre réside surtout dans le compte rendu souvent coloré des réactions de l'un ou l'autre des principaux acteurs. « On est fait comme un rat mort », lancera par exemple M. Mulroney (p. 544), en entendant le collègue Jean Bédard lire à la télévision de Radio-Canada une longue réplique d'André Tremblay.

« Du bavardage, ces centaines de pages de bavardage », aurait déclaré M. Bourassa, après la parution du *Tricheur*. Là, on est rendu à 1300 pages. Ça commence à faire beaucoup de bavardage. Qui prend l'allure d'un réquisitoire accablant. Dans son entourage, on annonçait une réplique « structurée » et cinglante pour la fin avril. On attend toujours.

Le plus troublant, c'est qu'aucun des dizaines de témoins produits par l'auteur n'a encore apporté le moindre démenti, même les plus proches collaborateurs de M. Bourassa. Personne ne s'est plaint d'avoir été mal cité ou simplement mal interprété.

Quand il a annoncé l'intention d'écrire ses mémoires, en quittant la vie politique, j'avoue avoir été un peu sceptique. Au mieux, me suis-je dit, il va nous pondre un ouvrage bâclé comme Pierre Elliott Trudeau. Cette fois-ci, je crains qu'il ne puisse se permettre ce genre de paresse.

Bloc-notes

Il faut foncer

Après des années de tergiversations, de petits pas et de clarification de situations, il serait temps que le gouvernement du Québec reconnaisse la profession des sages-femmes et intègre les praticiennes légalement qualifiées dans les services d'obstétrique des hôpitaux du Québec.

Il est aberrant que les réticences actuelles entraînent la mise sur pied d'un réseau parallèle d'établissements collés sur les institutions hospitalières.

Le coût élevé des maisons de naissance, dotées d'équipements de réanimation, n'en fait pas des centres de soins légers. Les frais d'institutionnalisation sont toujours lourds. En fait, ces maisons devraient n'être établies qu'en régions, près d'un CLSC comprenant une équipe médicale.

Mais dans la situation actuelle, on comprend que les femmes souhaitent accoucher naturellement mais aussi sécuritairement, à proximité d'un hôpital, à défaut de pouvoir le faire dans ces lieux mêmes, en compagnie de celle qui les accompagne depuis le début de leur grossesse.

Si 85 % des naissances se déroulent sans problème, chacune désire recevoir rapidement les soins requis si les choses tournent mal. Or, il n'y a pas une seconde à perdre dans ces cas-là.

Plutôt que d'éterniser les discussions, le gouvernement du Québec devrait reconnaître la profession de sages-femmes et contribuer à établir un centre de formation où les candidates recevraient les cours menant à une forme de certification reconnue.

Il est temps que les médecins acceptent d'intégrer les sages-femmes au sein des équipes d'obstétrique hospitalières dont elles pourraient — rêvons un peu ! — assumer la direction administrative au même titre que le corps médical. Il n'y a pas que les gynécologues, spécialistes des cas à problèmes, qui puissent gérer efficacement ces services.

Déjà, sans être passées par les écoles de médecine, bien des sages-femmes en savent plus que nombre d'omnipraticiens sur les questions reliées à la naissance.

En outre, un protocole de transfert obligatoire des cas à risque vers les spécialistes, négocié depuis plus d'un an, délimite les compétences de chaque profession et garantit que la santé et la vie des femmes, et de leur bébé, ne seront pas traitées à la légère.

MARIE CAQUETTE

Votre Opinion

Pas perturbés

(Réponse à M. Gilles Fortin, pour la lettre publiée le 3 juin)

À moins que ce soit parce que M. Fortin habite tout près de l'hippodrome, je ne vois pas ce qui l'offusque vraiment, des « anarchistes, des drogués » et il y en a eu un puis un autre avant eux, prédisposition ou non, à ce « genre » de musique.

D'où faut-il sortir pour s'alarmer à la venue d'un band musical comme Metallica qui ne véhicule rien de nouveau dans le domaine de la violence, alors qu'on vend depuis des décennies des torchons d'une vulgarité incroyable en toute liberté, comme Photo Police, etc. ?

Je dis « jeunes », mais on sait très bien qu'il y aura des gens de tous âges parmi les spectateurs. On canonise pratiquement Pink Floyd et pourtant, il n'y a pas si longtemps, les paroles des chansons de ces derniers évoquaient quand même certaines attitudes pour le moins rébarbatives en disant aux profs de foutre la paix aux enfants quand ils chantaient en chœur qu'ils n'ont pas besoin d'éducation... tout cela porté brillamment à l'écran sur un vi-

déo qui en dit long sur le « trip total ». Et puis après ?

Les trois quarts des gens qui achètent cette musique n'en comprennent même pas les paroles. Il s'agit de goût personnel de simple tolérance. Les enfants ne sont pas perturbés par Metallica ou Bart Simpson, ils sont perturbés par le manque d'attention de leurs parents qui travaillent trop, veulent trop bien faire, et les critiquent sur leurs choix musicaux.

André Gourdeau
Val Bélair

Un vrai ministère

Le Témiscouata est l'une des plus magnifiques régions du Québec. Imaginez un lac en bonne santé s'étendant sur quarante kilomètres, une forêt immense, une faune riche et diversifiée. Un véritable paradis ! Depuis quatre ans, cette oasis est mise en péril en grande partie à cause de l'irresponsabilité du ministère de l'Environnement, qui se devrait d'être la sentinelle d'un tel trésor. En effet, un mégaprojet d'industrie porcine menace la région du Témiscouata, et le MEF ne bouge pas.

Le projet d'industrie porcine touchant tout le Bas-Saint-Laurent a comme principal objectif d'alimenter deux abattoirs combinant une capacité d'abattage potentielle de trois quarts à un million de porcs/année. Un abattoir se situe à Notre-Dame-du-Lac, au cœur du Témiscouata, et a une capacité actuelle d'abattage de 500 000 porcs/année. Ajoutez à ce projet une réglementation désuète et inefficace en termes de protection de l'eau, de l'air, du sol, de l'avis même du bureau régional de MEF de Rimouski. Voilà de quoi faire frissonner le citoyen témiscouatain habitué à vivre en toute quiétude sur un territoire sain.

Il ne faut pas croire que le milieu soit demeuré inactif face à cette situation. Au contraire ! Un comité de citoyens a vu le jour (COSAPUE : Comité pour la Santé Publique et l'Environnement) et a pris les choses en main devant l'effacement inexplicable du ministère de l'Environnement dans ce dossier.

À l'automne 1992, le COSAPUE revenait bredouille d'un périple à Québec aux bureaux du ministre de l'Environnement. Cependant, on nous avait répondu qu'avec une volonté claire du

milieu, un consensus social sur la question, il serait possible d'agir afin de voir à un développement de l'industrie porcine harmonieux et respectueux du milieu. Le COSAPUE a réussi ce tour de force.

Il y a une demande plus que limpide : freiner le développement de l'industrie porcine en attendant d'avoir des données claires, des évaluations environnementales et une réglementation efficace et actualisée aux réalités témiscouataines. Le consensus a été clairement établi par les différentes instances impliquées à ce jour.

Mais voilà qu'en date de mars 1994 M. Paradis répond : « Pas d'enquête sur l'invasion porcine dans l'Est », prétextant que « les projets respectent les lois et les normes en vigueur », qu'il n'y a pas lieu de dégager « des motifs sérieux et urgents démontrant expressément un problème réel ou appréhendé de pollution de l'environnement ».

Assez, c'est assez ! Un milieu crie l'urgence d'intervenir, réclame que le ministère passe à l'action, agisse afin d'être protégé.

Laval Beaulieu
Témiscouata

LES IDÉES DU JOUR

La décentralisation vers les commissions scolaires

Nostalgie du passé ou réponse aux besoins de l'élève ?

par DIANE DROUIN

Mme Diane Drouin est présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Depuis quelques années, la Fédération des commissions scolaires du Québec réclame, au nom de ses membres, un nouveau partage des responsabilités et des pouvoirs entre le gouvernement provincial, les municipalités et les commissions scolaires.

S'agit-il d'une nostalgie du passé où les commissions scolaires avaient pleine autonomie? S'agit-il d'une simple guerre de pouvoir? Qu'en est-il au juste? Une centralisation qui ne répond plus aux besoins des citoyens

Nécessaire il y a trente ans, la centralisation a généré au fil des ans une lourdeur bureaucratique que tout le monde qualifie de coûteuse, d'inefficace et d'inapte à répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui. Il y a consensus sur ce constat.

Les commissions scolaires réclament la décentralisation des décisions en éducation afin de rapprocher le lieu de la prise de décisions qui s'appliquent uniformément en Abitibi, à Montréal ou en Gaspésie. Nous croyons que l'on devrait plutôt opter pour des décisions adaptées aux besoins de chacun des milieux. Et ce n'est pas à Québec que doit se prendre ce type de décisions.

Les commissions scolaires ont la conviction que la décentralisation accroîtra l'efficacité de la gestion de l'éducation tout en contenant les coûts du système public d'enseignement.

Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de créer autant de « petits ministères de l'Éducation » qu'il y a de commissions scolaires! Le gouvernement doit conserver son rôle dans la fixation

des objectifs que doit poursuivre le système d'éducation, dans la détermination des grands encadrements ainsi que dans l'évaluation du rendement des institutions et des élèves. Mais les moyens doivent demeurer entre les mains des commissions scolaires qui doivent rendre des comptes à leurs commettants.

Ces dernières auront, par ailleurs, le devoir d'offrir les meilleurs services au meilleur coût possible.

Il ne faut cependant pas compromettre les acquis des dernières années en éducation. C'est particulièrement pour cette raison que la Fédération des commissions scolaires du Québec, après une large consultation de ses membres, se dotait d'un cadre de référence pour discuter d'une révision du partage des responsabilités entre le gouvernement québécois et les commissions scolaires.

La décentralisation vue par les commissions scolaires

Ce cadre de référence précise qu'une révision du partage des responsabilités doit respecter les considérations suivantes:

— Des mécanismes doivent être mis en place pour assurer le maintien de la qualité des services éducatifs de base sur l'ensemble du territoire québécois.

— Une formule de péréquation adéquate doit être établie pour permettre à chacun des milieux de se donner des services éducatifs comparables, indépendamment de sa richesse.

— Tout transfert de pouvoirs décisionnels vers les commissions scolaires doit s'opérer d'une façon graduelle afin de leur permettre de maintenir et de développer une qualité de services constante.



Mme Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

— L'essence même d'un gouvernement local passe par une participation significative au financement des décisions qu'il prend et dont il rend compte à la population.

— La participation significative au financement des décisions doit prendre appui sur une réforme de la fiscalité qui aurait pour effet d'éviter une augmentation du far-

deau fiscal du citoyen.

— À l'augmentation de pouvoirs décisionnels vers les commissions scolaires doit correspondre un financement conséquent agréé par les commissions scolaires.

Il est important de rappeler que le 20 mai 1993 monsieur Gérard D. Lévesque indiquait ceci au nom du gouvernement, dans son dis-

cours sur le budget: « Afin d'accroître l'efficacité du secteur public, notre démarche nous amènera aussi à examiner les modifications additionnelles à apporter au partage des fonctions assumées par le gouvernement du Québec, les municipalités et les commissions scolaires. Au cours des derniers mois, les représentants du monde municipal et ceux des commissions scolaires se sont d'ailleurs montrés ouverts à discuter avec le gouvernement des conditions à mettre en place en vue de permettre un partage mieux équilibré des ressources et des responsabilités. C'est dans cette perspective que notre gouvernement compte poursuivre avec nos partenaires de ce secteur des discussions concernant cette question au cours des prochains mois ».

C'est à partir de cette intention du gouvernement que nous avons entrepris des discussions avec l'Union des municipalités, conscients que certaines questions se devaient d'être discutées conjointement, en particulier celles ayant trait à la nature des relations à maintenir entre le gouvernement québécois et les instances locales, au transfert de responsabilités et à la fiscalité.

Car, en définitive, ce sont les mêmes citoyens qui reçoivent des services, paient des taxes et élisent leurs représentants locaux, qu'ils soient du monde scolaire ou municipal.

Pour une table conjointe commissions scolaires-municipalités

Le 17 janvier 1994, je signalais avec monsieur Ulric Blackburn, président de l'Union des municipalités du Québec, une lettre dans laquelle nous propositions au premier ministre une démarche structurée de discussions à une table conjointe où l'on poursuivrait

comme objectif de dégager des marges de manœuvre pour le gouvernement tout autant que pour les municipalités et les commissions scolaires.

Dans un premier temps, nous pourrions examiner la pertinence de certains contrôles bureaucratiques et, dans un second temps, les conditions qui devraient prévaloir dans divers secteurs d'activités pour que les municipalités et les commissions scolaires soient appelées à prendre efficacement le relais du gouvernement dans la dispensation de certains services publics.

La nature des problèmes en cause et surtout l'expérience des transferts de responsabilités des dernières années nous amènent à insister pour que des discussions se tiennent à une table conjointe où seraient présents tous les acteurs impliqués par les décisions qui pourraient en résulter.

Les commissions scolaires estiment que la dévolution de responsabilités gouvernementales doit se faire en concertation avec les gouvernements locaux et non en les divisant pour obtenir des gains superficiels et conjoncturels. Nous croyons que les commissions scolaires doivent avoir suffisamment de marge de manœuvre pour répondre adéquatement aux besoins de service de leurs concitoyens.

Enfin, nous savons, d'une part, que les finances de l'État doivent être assainies et que, d'autre part, les compressions à répétition que nous avons connues n'apportent pas de véritables remèdes. C'est en concertation que nous devons examiner la situation et convenir de nouvelles règles qui permettront à la population d'avoir une véritable emprise sur les choix d'activités qui leur apparaissent prioritaires et les coûts qu'elle est prête à assumer pour certains services.

SPECTACLE DE METALLICA

Ils étaient 32 000. Un franc succès.

Merci au public pour sa collaboration.

Merci à nos policiers et policières qui ont démontré encore une fois leur savoir-faire.



Le Syndicat Professionnel de la Police Municipale de Québec

POURQUOI PAYER PLUS CHER? PROFITEZ DE NOS PRIX DE GROS DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT!



SAUMON FUMÉ tranche
11.90 lb

PATTES DE CRABE D'ALASKA (grosses)
10.95 lb

SAUMON FRAIS DE L'ATLANTIQUE entier ou demi
5.25 lb
Steak ou filet **6.25** lb

DE NOS VIVRIERS
HOMARDS VIVANTS
1-1 1/4 lb **5.99** lb
1 1/2 lb et plus **6.29** lb
12-15 onces **4.99** lb

POISSONNERIE

Belle-Eau
Poissons et fruits de mer

525, rue Marais Vanier

687-4623

autoroute de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand Sud. Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h, samedi, de 9h à midi.



Soldes fin de saison

30% - 50%

Sauf sur collection de jeans Danielle Morali

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier, Ste-Foy 656-9141, téléc.: 826-0279

Nous COMBATTONS les prix



- QUALITÉ
- SERVICE
- CHOIX
- PRIX

IMPERMÉABLE
modèle 2 pièces, très résistant, choix de grandeurs et de couleurs
19.99 à 99.99

PANTALON MILITAIRE plusieurs poches
JUNIOR **32.99** ADULTE **34.99**

CIRE KIWI cirage noir 70 g
2.59

GAMELLE 5 pièces aluminium
5.99 à 9.99

SAC À ZIPPER toile verte ou noire, 29" x 14"
21.99
SAC "KIT BAG" canvas épais
9.99

SAC DE COUCHAGE idéal pour camp de vacances
34.99

TENTE 3 PLACES
modèle dôme avec double toit
119.99

CANIF plusieurs modèles
à partir de **2.59**



BOUTIQUE MILITAIRE QUÉBEC
730, Charest Est Québec
640-9227

SACS À DOS
Lugger nylon très résistant, plusieurs modèles
14.99 à 99.99
CAMP TRAILS sac pour excursion, 60 litres
189.99

SILVA boussole de précision
9.99, 51.99

MUSKOL répulsif, liquide ou vaporisateur
4.75

ACCEPTONS PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE

OUVERT LE DIMANCHE

POUR 1

OU UNE SEULE PAIRE!

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection mode, pour vous-même ou quelqu'un d'autre, et ne payez que la plus chère des deux! Cette offre s'applique également aux verres de contact.

OU

Choisissez une seule paire parmi notre collection Sélecte: Alfred Sung, Silhouette, Charmant, Charlie Chaplin, etc. et obtenez un

RABAIS DE 20%

VERRES DE CONTACT * À partir de **89\$**

Port quotidien

* à l'achat d'un plan de service

Souples, sphériques clairs

sur les lentilles CLUB SEARS

C'est tout à votre avantage

Carte de crédit Sears acceptée

Accumulez des points

BON RABAIS DE 20\$

Ce bon vous donne droit à un rabais supplémentaire de 20\$ à l'achat de lunettes complètes (2 pour 1 ou collection Sélecte)

Aucun autre rabais ne peut être ajouté à cette offre. Un bon rabais par achat par client

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 JUIN 1994

CENTRE D'OPTIQUE SEARS

CENTRE D'OPTIQUE SEARS

René Marchand et associés optométristes

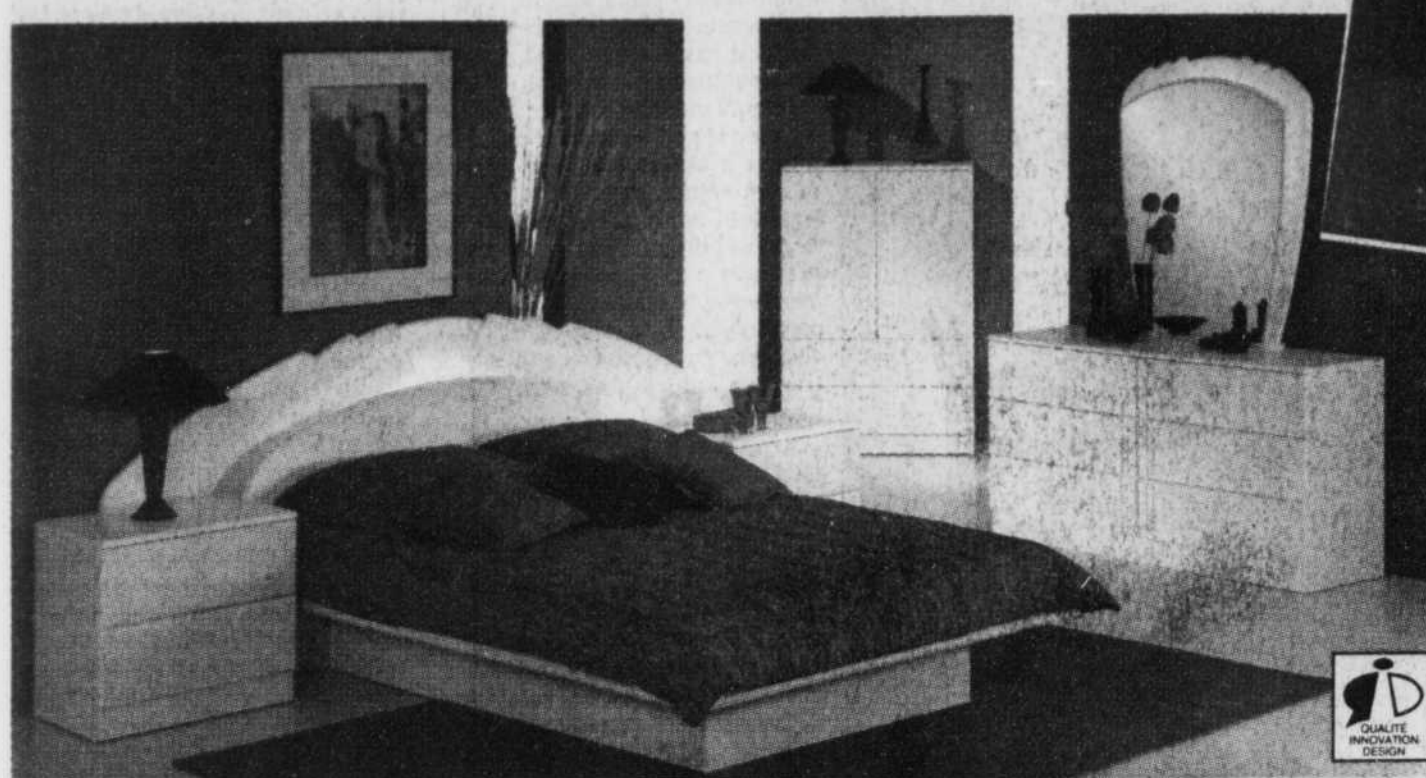
22 CLINQUES DANS TOUT LE QUÉBEC

Place Fleur de Lys: 648-1918 Place Laurier: 656-9138 Galeries Chagnon: 837-5746 Carrefour St-Georges: 228-7775

*MD: Marque déposée de Sears, dont l'usage est autorisé au Canada

VENTE

CIRCULAIRE D'ÉTÉ



COMMENCEZ À PAYER DANS
1 AN
12 JUIN 1995
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

qualité
ideal

MOBILIER DE CHAMBRE

- Laqué
 - Éclairage dans la tête de lit et le miroir
- PLATE-FORME EN SUS : 229 \$

6 MORCEAUX

1299 \$



cgi

clermont grenier inc.

MOBILIER DE SALLE À MANGER

- Avec dessus fini blanc perle
- Dimension 40" x 54" x 66"

BUFFET AVEC HUCHE:
849 \$

1 TABLE, 4 CHAISES

999 \$



TRAITEMENT
ANTI-TACHES
DISPONIBLE
Scotchgard



LES FABRICATIONS
Danabel INC.

399 \$

CAUSEUSE

FAUTEUIL

329 \$



LA-Z-BOY®

- Berçant et inclinable avec repose-pieds intégré

FINALISTE
1994



MERCURIADES
Entreprise de détail
et de distribution
Grande entreprise

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17 h
(sauf Pointe-au-Père)

* Sous réserve de l'approbation
du service de crédit, ne payez
que les taxes de vente.
Certains frais administratifs
peuvent être crédités au
moment d'un paiement
comptant.

Cartes de crédit acceptées.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul.
Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul.
Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des
Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
Comté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411